

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Annick ALIX FAUDEMÉR, Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mmes Catherine COQUELIN, Isabelle DEGUETTE, MM. Pierrick DELACOTTE, Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mmes Nathalie LECLER, Nathalie LECUIR, MM. Yann LECUYER, Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Serge LEMONNIER, Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSET, Martine SAVARY, MM. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : M. Sébastien LEMONNIER

Absents :

Secrétaire de séance : M. Vivek SINGH

Date de convocation : 3 septembre 2020

Date d'affichage : 15 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 28

Pouvoirs : 0

Votants : 28

Délib. n°2020-052 : St-Lô Agglo - rapport d'activité 2019

L'article L. 5211-39 du CGCT impose à Saint-Lô Agglo d'adresser chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant le bilan annuel d'activité de la communauté d'agglomération, ventilée par grands domaines de compétences. Ce rapport, accompagné du compte administratif 2019, doit faire l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal.

Voici les principales informations qui ressortent du rapport d'activité ainsi que du compte administratif 2019 :

1) Portrait de l'Agglo

61 communes

79 404 habitants

Les priorités :

- Une agglo attractive : l'Agglo est mobilisée pour les entreprises, les artisans, les commerçants et tous les acteurs créateurs de richesses et d'emploi
- Une agglo durable : l'Agglo est engagée dans la transition énergétique et écologique
- Une agglo solidaire

Les domaines de compétences :

- Développement économique, filières et innovation
- Environnement, patrimoine bâti et développement durable
- Enfance, jeunesse et sports
- Aménagement de l'espace, habitat, urbanisme et transports

Les compétences restant aux communes :

- Etat civil, élections
- Pouvoir de police

- Affaires scolaires
- Voire communale
- Action sociale
- Culture (bibliothèque, médiathèque, animations...)

2) Moyens humains et volume d'activité administrative

412 agents (+ 4 % par rapport à 2018) dont 331 emplois permanents et 81 non permanents (contrat aidé, contrat d'apprentissage, surcroît d'activité...)

- répartition par catégorie : A 15 %, B 23 % et C 62 %
- répartition par filière : administrative 25 %, technique 34 %, animation 17 %, médico-sociale 17 % et sportive 7 %

40 budgets

220 délibérations du conseil, 64 délibérations du bureau

16 297 courriers reçus (hors factures), 812 envoyés

54 sinistres déclarés

Commande publique : 90 marchés publics attribués pour 24 248 000 €

Volet communication : 97 communiqués de presse, 7 visuels, 2 numéros d'Agglo Mag, 6 numéros de Direct Agglo, 141 839 visites du site internet, mise en place de « Téléservices »

3) L'Agglo, acteur de développement

30 parcs d'activités (84,79 % de remplissage)

- 6 ventes de terrains et bâtiment
- 5 entreprises installées

22 ateliers relais et 36 bureaux (85 % de remplissage)

Soutien aux filières agricoles :

- **Campagne bocage-boisement** : 10 000 €/an à la replantation de haies bocagères
- **Programme alimentaire territorial (PAT)** : phase 1 « Diagnostic alimentaire territorialisé » achevé

4 pôles de santé (St-Jean de Daye, Pont-Hébert, St-Jean d'Elle et Torigny-les-Villes) occupés à 79 %

Contrat Local de Santé (CLS) en cours d'élaboration

3 EPN (espaces publics numériques) : Kiosk de St-Lô, médiathèque d'Agneaux, St-Georges-Montcoq. 495 ateliers informatiques, 1 585 participants

Fablab (St-Lô) : 46 formations, 1 122 participants

Office de tourisme communautaire classé en 2^{ème} catégorie

75^{ème} anniversaire du Débarquement : exposition « La Vallée de la Vire »

Taxe de séjour : 130 890 € de recettes, 142 685 personnes logées sur le territoire

9 spectacles « **Ville en scène** » (1 736 spectateurs), 9 concerts « **Jazz sous les prés** » (1 241 spectateurs)

Elaboration du **PLH** (plan local de l'habitat) en cours de finalisation

Lancement de 2 OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat) : l'une sur le centre-ville de St-Lô et l'autre sur les 61 communes membres

Elaboration du PLUi en cours : diagnostic du territoire et PADD terminés

Instruction des autorisations d'urbanisme (ADS) : + de 1 300 actes instruits

St-Lô Agglo = autorité organisatrice de la mobilité (AOM)

Les TUSA sont devenus **SLAM** (St-Lô Agglo Mobilité) : 15 grands bus, 2 petits bus électriques, 2 mini bus (transport à la demande), 164 points d'arrêt

Délégation de service public attribuée à **Autocars Delcourt** (2019-2026) pour 12 429 000 €

Location de vélos : 14 points de location, 84 VAE à la location

Transport scolaire : délégué temporairement à la Région, 68 circuits scolaires, 198 points d'arrêt, 3 533 élèves transportés

Approbation du PDU (plan de déplacements urbains)

4) L'Agglo, acteur de son environnement

Elaboration du **PCAET** (plan climat air énergie territorial) : réduire la consommation d'énergie de 40 % en 2030, puis de 50 % en 2040

Réalisation d'une **piste cyclable de 1 600 m à St-Lô** (entre Agglo 21 et route de Bayeux)

Signature d'un contrat d'objectifs territorial énergie climat (**COTEC**) avec l'ADEME

Eau potable : 36 700 abonnés, 1 900 kms de réseaux, 1 500 000 € de travaux

Assainissement collectif : 38 STEP, 510 kms de réseaux, 700 000 € de travaux, projet de STEP pour les effluents de Condé-sur-Vire (route de St-Romphaire)

SPANC : 14 500 installations, 61 % conformes (54 % en 2018)

Patrimoine immobilier : 189 bâtiments

Constructions réalisées ou en cours : Pôle Agglo 21, Salle Beauvils (St-Lô)

Collecte des déchets : 203 kg/habitant, 215 428 kms parcourus

Aire d'accueil des gens du voyage : 25 emplacements, 94 % occupés

Fourrière animale : 1 fourrière publique à St-Lô, 127 animaux pris en charge

5) L'Agglo, tournée vers l'enfance, la jeunesse et le sport

Validation du **PESL** (projet éducatif social local) et signature de la **convention institutionnelle** avec les institutions (CAF, MSA, Département, Education nationale, DDSC)

Petite enfance : 113 places en structure collective (crèche), 373 enfants accueillis, 8 antennes REPAM, 11 MAM, 659 assistants maternels

Enfance-jeunesse : 11 ACM (3-17 ans) en régie, 5 ACM associatifs (dont Bien Vivre Ensemble de Condé-sur-Vire), 2 980 jeunes accueillis, service KIOSK (11-25 ans, bureau d'information jeunesse, 5 409 jeunes accueillis), démarrage des travaux de la Maison de l'enfance de St-Jean d'Elle

Carte KIOSK-AGGLO (10 €) : ouvre droit à 65 € de réductions, 7 050 cartes vendues, 142 983 € de remboursements associatifs, 150 partenaires

FJT Espace Rabelais (St-Lô) : 152 lits, 311 jeunes hébergés de 16 à 30 ans

Self du FJT : 44 900 repas servis, du lundi au vendredi (3,20 €/repas étudiants)

Résidence étudiants Michel Lelandais (St-Lô) : 120 studios (303 € charges incluses)

Sport : 26 terrains multisports (16 en 2018), 1 centre aquatique (224 329 entrées), 2 bassins d'apprentissage (Gaignes-Mesnil-Angot 22 331 / Saint-Amand-Villages 32 686), 41 stades

Animations Sports-Vacances : 2 035 enfants (+ 11 % par rapport à 2018), 104 jours, 28 activités, 30 animateurs

205 clubs sportifs, plus de 16 000 licenciés

Subventions aux clubs sportifs : 451 773 € (+ 6 %)

6) Compte administratif 2019**Fonctionnement :**

- Dépenses : 44 678 K€
- Recettes : 48 219 K€
 - ✓ dont DGF : 7 737 K€
 - ✓ dont fiscalité : 24 796 K€

Investissement : 14 600 K€ de dépenses

Emprunts : 8 000 K€ (2019)

Résultat global de clôture (budget principal + 39 budgets annexes) : + 20 059 612 €

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'activités et du compte administratif 2019 de Saint-Lô Agglo.

Le présent rapport n'appelle pas de vote de la part du Conseil municipal.

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**



Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

saint-lo-agglo.fr
SLO

ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_052-DE

75ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Slam
BUS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Pôle
Agglo
ESPACE D'INNOVATION
ET DE CONNEXION
SAINT-LÔ AGGLO

©Guillaume Jouet - Farid Azib Architects Randja

NORMANDIE

LaManche
CHANGEMENT DE POINT DE VUE



saint-lo-agglo.fr

Saint-Lô
AGGLO

sommaire

1-LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Le territoire	p. 4
Les compétences	p. 7
Les instances	p. 8

2-UNE COLLECTIVITÉ PORTÉE PAR DES MOYENS

Les moyens humains	p. 10
La direction générale	p. 12
Le pôle ressources-performance	p. 13
Le cabinet et la communication	p. 19

3-SAINT-LÔ AGGLO, ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Développement économique / Dével. Rural et démog. médicale	p. 23
Espaces publics numériques	p. 26
Enseignement supérieur et vie étudiante	p. 27
Politique contractuelle et fonds européens	p. 28
Dynamisation territoriale et touristique	p. 30
Aménagement, urbanisme et habitat	p. 32
Mobilité	p. 37

4-SAINT-LÔ AGGLO, ACTEUR DE SON ENVIRONNEMENT

Transition énergétique	p. 40
Eau et assainissement	p. 42
Bâtiments communautaires	p. 44
Collecte et valorisation des déchets	p. 46

5-SAINT-LÔ AGGLO, TOURNÉE VERS L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LE SPORT

PESL	p. 48
Petite enfance	p. 49
Enfance-jeunesse	p. 50
Foyer des Jeunes Travailleurs	p. 52
Sports	p. 53

Fondements du rapport d'activités

L'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales **impose à tout établissement public de coopération intercommunale d'adresser chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement**, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport doit faire l'objet d'une **communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement sont entendus**. A sa demande, ou à celle du conseil municipal, le président de l'établissement ou son représentant peut également être entendu.

Le rapport d'activités a pour objet de dresser dans un souci de transparence et de lisibilité un bilan annuel d'activité, de la communauté d'agglomération, ventilée par grands domaines de compétences.

Au-delà d'un acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un **acte utile de communication**, sur la politique conduite par la communauté d'agglomération à destination des communes, mais aussi des citoyens.

Gilles QUINQUENEL
Président de
Saint-Lô Agglo

©PY Le Meur



édito

Le rapport d'activité est l'occasion de rendre compte des réalisations de l'année écoulée et de la mise en œuvre du budget de Saint-Lô Agglo.

Au-delà de cela, il est également la traduction de l'implication des 110 élus communautaires et des 350 agents permanents.

Depuis le début du mandat, nous nous attachons avec toutes les communes qui composent l'Agglo, à écrire notre destin, notre feuille de route pour développer ce territoire sur lequel nous vivons et en améliorer sa qualité de vie et son attractivité.

Nous poursuivons notre politique d'investissement ambitieuse mais raisonnée au regard de nos capacités financières.

L'année 2019 marque la concrétisation de la stratégie de développement de Saint-Lô Agglo puisqu'elle fait état des 1ères réalisations concrètes issues des différents plans et schémas d'orientation.

La diffusion large de ce rapport d'activités, photographie de l'année 2019 écoulée, permet de donner de la lisibilité à nos actions.

Je remercie chaleureusement les élus et les agents de Saint-Lô Agglo pour leur engagement et leur mobilisation.

1.1 LE TERRITOIRE

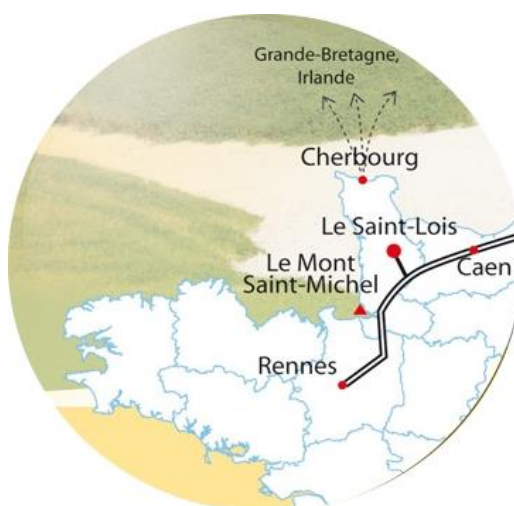
Saint-Lô Agglo est une communauté d'agglomération située au centre du département de la Manche en Normandie. Elle est desservie par l'A84 permettant une liaison directe vers Caen et Rennes et par la N174 reliant la N13 en direction de Cherbourg.

Créée au 1er janvier 2017, elle regroupe aujourd'hui **61 communes** et **près de 80 000 habitants**.

Saint-Lô Agglo, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale, est administré par un conseil communautaire qui regroupe **110 élus** désignés par les communes membres.

Saint-Lô Agglo représente un territoire en pleine évolution, porteur de projets ambitieux en faveur de l'économie et de la qualité du cadre de vie.

Elle a pour objet d'associer des communes en vue de l'élaboration d'un projet commun d'attractivité du territoire, d'aménagement de l'espace et de développement de services à la population.



NOTRE AGGLÔ

UNE COLLECTIVITÉ

AU SERVICE DE TOUS !



61 COMMUNES
79 404 HABITANTS *
POPULATION TOTALE



LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

- Agneaux
- Airel
- Amigny
- Baudre
- Beaucoudray
- Bérigny
- Beuvrigny
- Biéville
- Bourgvallées (S'-Samson-de-Bonfossé, Gourfaleur, La Mancellière-sur-Vire, S'-Romphaire, Soulles, Le Mesnil-Herman)
- Canisy (Canisy et S'-Ébremond-de-Bonfossé)
- Carantilly
- Cavigny
- Cerisy-la-Forêt
- Condé-sur-Vire (Condé-sur-Vire, Le Mesnil-Raoult et Troisgots)
- Couvains
- Dangy
- Domjean
- Fourneaux
- Gouvets
- Graignes-Mesnil Angot
- La Barre-de-Semilly
- La Luzerne
- La Meauffe
- Lamberville
- Le Dézert
- Le Lorey
- Le Mesnil-Amey
- Le Mesnil-Eury
- Le Mesnil-Rouxelin
- Le Mesnil-Véron
- Le Perron
- Marigny-le-Lozon (Marigny et Lozon)
- Montrabot
- Montreuil-sur-Lozon
- Moon-sur-Elle
- Moyon-Villages (Moyon, Chevry et Le Mesnil-Opac)
- Pont-Hébert (Pont-Hébert, Le Hommet d'Arthenay)
- Quibou
- Rampan
- Rémillly-les-Marais (Rémillly-sur-Lozon, Le Mesnil-Vigot et Les Champs-de-Losque)
- S'-Amand-Villages (S'-Amand et Placy-Montajug)
- S'-André-de-l'Épine
- S'-Clair-sur-Elle
- S'-Martin-de-Bonfossé
- S'p-Suzanne-sur-Vire
- S'-Fromond
- S'-Georges-d'Elle
- S'-Georges-Montcocq
- S'-Germain-d'Elle
- S'-Gilles
- S'-Jean-d'Elle (S'-Jean-des-Baisants, Rouxville, Précorbin, Notre-Dame-d'Elle et Vidouville)
- S'-Jean-de-Daye
- S'-Jean-de-Savigny
- S'-Lô
- S'-Louet-sur-Vire
- S'-Pierre-de-Semilly
- S'-Vigor-des-Monts
- Tessy-Bocage (Tessy-sur-Vire, Fervaches et Pont-Farcy)
- Thèreval (Hébécrevon et La Chapelle-Enjuger)
- Torigny-les-Villes (Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville)
- Villiers-Fossard

*Source INSEE 2014 - Population municipale : 76 336 habitants

1.1 LE TERRITOIRE



1.2 LES PRIORITÉS

✓ UNE AGGLO ATTRACTIVE

Saint-Lô Agglo se mobilise et doit continuer de **se MOBILISER POUR LES ENTREPRISES, LES ARTISANS, COMMERÇANTS ET TOUS LES ACTEURS CRÉATEURS DE RICHESSES ET D'EMPLOI.**

Le dynamisme et la santé des entreprises sont des témoins de l'attractivité d'un territoire, il nous faut favoriser les conditions de leur développement, de leur installation.

TRAVAILLER

BIEN VIVRE

✓ UNE AGGLO DURABLE

Saint-Lô Agglo doit **PENSER SON AVENIR DURABLEMENT** et faire coïncider ses ambitions en matière de développement et la préservation de ses ressources. Nous avons acté des objectifs forts en matière d'aménagement, de transition énergétique et écologique (territoire 100% renouvelables d'ici à 2040).

AMÉNAGER

TRIER

BOUGER

RESPIRER

SAUVEGARDER

✓ UNE AGGLO SOLIDAIRE

La modernisation de l'Agglo dans son fonctionnement est une nécessité pour **GAGNER EN EFFICIENCE ET EN EFFICACITÉ.**

RASSEMBLER

HABITER

COOPÉRER

1.3 LES COMPÉTENCES

QUE FAIT L'AGGLO ?

"Saint-Lô Agglo agit directement en faveur des habitants à travers ses compétences. L'Agglo est au service des communes membres, des usagers, des entreprises et de tous les acteurs qui composent le territoire." Gilles QUINQUENEL, Président de Saint-Lô Agglo



Développement économique, filières et innovation

Implantation des entreprises, Gestion des zones d'activités, Aménagement numérique, Développement touristique, Développement de l'enseignement supérieur



Environnement, patrimoine bâti et développement durable

Alimentation en eau potable, Assainissement, Collecte et valorisation des déchets, Eaux pluviales, Entretien et gestion des bâtiments et équipements, Plan Climat Air Énergie Territorial



Enfance, jeunesse et sports

Équipements sportifs, Partenariats avec les clubs, Crèches, Relais Assistants Maternels (RAM), Accueils de Loisirs, Information jeunesse, Carte jeunes (KioskAgglo), Foyer des Jeunes Travailleurs et résidence étudiants



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO



Aménagement de l'espace, habitat, urbanisme et transports

Transports, Accessibilité, Équilibre de l'habitat (Programme Local de l'Habitat), Urbanisme

ELLE A 3 MISSIONS PRINCIPALES :

- Attractivité du territoire
- Aménagement de l'espace
- Développement de services à la population

COMPÉTENCES RESTANT AUX COMMUNES :

- Fonctions exercées au nom de l'Etat : état civil et élections
- Pouvoir de police
- Affaires scolaires
- Voirie communale
- Action sociale
- Culture (bibliothèque, médiathèque, animations...)

1.4 LES INSTANCES



LE PRÉSIDENT

Depuis le 6 janvier 2017, Gilles Quinquenel, Maire de Thèreval, a été réélu Président de Saint-Lô Agglo.



© PY Le Meur



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé de **43 élus** dont le Président, **15 vice-présidents**, **10 conseillers délégués** en charge de dossiers et **17 autres membres**.

Le bureau assiste le président dans la gestion de l'Agglo et délibère sur les compétences déléguées par le conseil communautaire.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de **110 élus communautaires délégués des communes membres**, le conseil communautaire est l'organe délibérant. Il se réunit une fois par mois pour délibérer et prendre les décisions sur les dossiers et orientations stratégiques de l'Agglo.



© PY Le Meur

Les élus du conseil communautaire

1.4 LES INSTANCES

SAINT-LÔ AGGLO

2017
2020

Gouvernance



M&J JANVIER 2018

Gilles QUINQUENEL
Président de Saint-Lô Agglo

COMMISSION FINANCES
Dominique CAILLIEZ
Président

COMMISSION RESSOURCES & PERFORMANCE
Jean-Yves LAURENCE
Président

COMMISSION ENVIRONNEMENT & INGÉNIERIE
Laurent PIEN
Président

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Fabrice LEMAZURIER
Président

COMMISSION INNOVATION & DÉVELOPPEMENT
Gilles CAMBOURNAC
Président

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS
Alain SÉVÉQUE
Président

Jean-Yves LAURENCE
Vice-président
RH, MUTUALISATION

Laurent PIEN
Vice-président
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Fabrice LEMAZURIER
Vice-président
URBANISME & HABITAT

Gilles CAMBOURNAC
Vice-président
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & INNOVATION

Alain SÉVÉQUE
Vice-président
PESEL

Anne-Marie CORBEL
Conseillère déléguée
HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Denis SMALL
Vice-président
EAU & ASSAINISSEMENT

Alain MAHIEU
Conseiller délégué
SCOT & PATRIMOINE FONCIER

Fabienne LECLER
Conseillère déléguée
ARTISANAT & COMMERCE

Maryvonne RAIMBEAULT
Conseillère déléguée
PETITE ENFANCE

Dominique CAILLIEZ
Vice-président
FINANCES & COMMANDE PUBLIQUE

Lydie BROTON
Vice-présidente
PATRIMOINE & ACCESSIBILITÉ

Michel RICHARD
Vice-président
MOBILITÉ

Loïc RENIMEL
Conseiller délégué
FILIERE ÉQUINE

Nicole GODARD
Conseillère déléguée
ENFANCE JEUNESSE (Accueils de loisirs, kiosk)

Françoise LOUIS
Conseillère déléguée
OPTIMISATION DES RESSOURCES

Gérard DUVAL
Conseiller délégué
TRAVAUX

Michel de BEAUCOUDREY
Vice-président
DÉVELOPPEMENT RURAL & DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Géraldine PAING
Conseillère déléguée
VIE ÉTUDIANTE, FJT & RÉSIDENCE ÉTUDIANTS

Marie-Pierre FAUVEL
Vice-présidente
e-ADMINISTRATION

Claude JVALET
Vice-président
COLLECTE & VALORISATION DES DÉCHETS

Anne-Marie COUSIN
Conseillère déléguée
RELATIONS AVEC LA RÉGION NORMANDIE & FONDS EUROPÉENS

Laurent ENGUEHARD
Vice-président
TOURISME

Marie-Pierre FAUVEL
Vice-présidente
DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Lucien BOËM
Vice-président
SPORTS



Afin de répondre au mieux aux problématiques territoriales, il existe à Saint-Lô-Agglo plusieurs commissions thématiques, chargées de débattre sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre, et de formuler des propositions d'actions.

Elles sont composées d'élus communautaires et de techniciens référents qui co-animent la commission avec leur vice-président de pôle respectif.

5 commissions :

COMMISSION RESSOURCES & PERFORMANCE
Jean-Yves LAURENCE
Président

COMMISSION ENVIRONNEMENT & INGÉNIERIE
Laurent PIEN
Président

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Fabrice LEMAZURIER
Président

COMMISSION INNOVATION & DÉVELOPPEMENT
Gilles CAMBOURNAC
Président

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS
Alain SÉVÉQUE
Président

Autres commissions :

- Commission finances
- Commission d'appel d'offres et commission de délégation de service public
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)
- Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

2.1 LES MOYENS HUMAINS



L'administration communautaire est placée sous l'autorité du président de la communauté d'agglomération.

L'effectif total de l'EPCI est de **412 agents** (31/12/2019)

4 pôles

Pôle ressources et performance

Regroupe l'ensemble des ressources humaines, des affaires générales, du service de la commande publique, la gestion des affaires financières et la direction du système informatique.

Pôle environnement et ingénierie

Alimentation en eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales, collecte et valorisation des déchets. Entretien et gestion des bâtiments et équipements. Développement durable.

Pôle aménagement du territoire, innovation & développement

Implantation des entreprises, gestion des zones et parcs d'activités, aménagement numérique, développement touristique et de la filière équine, développement de l'enseignement supérieur, transports, mobilité et habitat. Elaboration des documents de planification.

Pôle enfance, jeunesse et sports

Equipements sportifs, partenariat avec les clubs, crèches et multi-accueils, relais enfants parents et assistant(e)s maternel(le)s (REPAM), informations jeunesse, accueils de loisirs, carte KioskAgglo, foyer des jeunes travailleurs (FJT) et résidence étudiants.

331 permanents

265 postes titulaires ou stagiaires
7 postes en CDI
57 postes en CDD
2 détachements

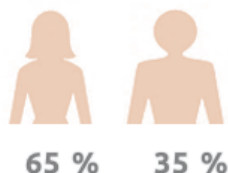
81 non permanents

6 contrats d'apprentissage
2 contrats d'avenir
72 CDD
1 collab. de cabinet

412 Agents 396 en 2018

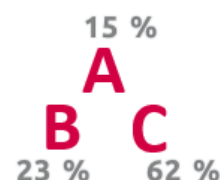
331 sur emploi permanent

81 sur emploi non permanent



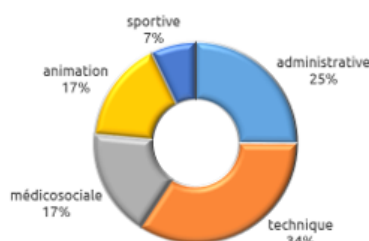
Par catégorie

	A	B	C
Personnes	50	75	206
%	62	55	69
Personnes	38	45	31
%	38	45	31
Total	331		



Par filière

administrative	83
technique	113
médicosociale	57
animation	54
sportive	24
Total	331



2.1 LES MOYENS HUMAINS



Les mouvements en 2019

17
Départs

Mutation	8
Retraite	4
Disponibilité	2
Démission	3
Total	17

39
Arrivées

Titulaires	11
Non titulaires	28
Total	39

Arrivées

- 7 mutations
- 2 recrutements nominations stagiaire
- 2 recrutements par voie de détachement
- 28 recrutements en CDD

Avancements de grade et promotions internes en 2019

21

 0 en 2018
12 en 2017

- Filière administrative Cat A = 2
- Filière administrative Cat C = 3
- Filière technique Cat A = 1
- Filière technique Cat B = 1
- Filière technique Cat C = 4
- Filière animation Cat B = 7
- Filière animation Cat C = 2
- Filière sportive Cat B = 1

Concours et examens professionnels en 2019

Catégorie A

- 1 réussite à l'examen professionnel d'ingénieur territorial

Catégorie B

- 1 réussite à l'examen profession d'animateur principal de 2^{ème} classe
- 1 réussite au concours d'éducateur des APS principal 2^{ème} classe


3 12 en 2018

De nombreux concours et examens n'ont lieu que tous les 2 ans

La formation en 2019

970 jours

- 125 jours de formation d'intégration (pour 20 agents)
- 88 jours de formation au 1^{er} emploi
- 18 jours de formation « prise de poste à responsabilité »
- 315 jours de formations de professionnalisation tout au long de la carrière
- 48,5 jours pour les emplois aidés ou contractuels
- 160 jours pour préparation aux concours ou examens
- 18 agents ont bénéficié d'une préparation sur temps personnel
- 215.5 jours de formation liées à la sécurité


245 agents formés
4 jours

En moyenne par agent formé

Les formations réalisées en 2019 dans ce cadre sont les suivantes :

- ✓ Bases du statut pour les encadrants
- ✓ Les fondamentaux du pilotage de projet
- ✓ Le risque électrique pour les agents d'entretien

Sur les 215.5 jours de formation relatifs à la sécurité (CACES, habilitations électriques, équipier premier intervention, CAEPMNS...etc), 113 ont concerné des premiers secours conformément à la circulaire du 2 octobre 2018 qui dispose que 80 % des agents publics devront être formés aux 1ers secours avant le 31 décembre 2021.

Afin de concilier besoins de formation, efficacité quotidienne et nécessités de service, une convention cadre de partenariat de formation professionnelle territorialisée a été signée avec le CNFPT afin de permettre la mise en œuvre de formation INTRA transversales au bénéfice de différents services.

Médailles du travail en 2019

Médaille d'Or (35 ans) : 1

Médaille de Vermeil (30 ans) : 1

Médaille d'Argent (20 ans) : 4

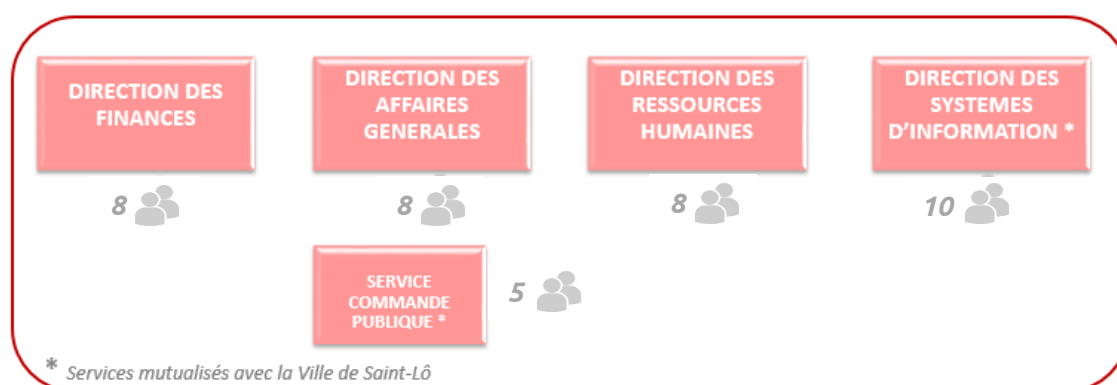

6

8 en 2018

2.2 LE PÔLE RESSOURCES-PERFORMANCE

Le pôle est composé de services dits « supports », « ressources » ou « transversaux » qui doivent tenir plusieurs engagements :

- Favoriser l'adoption d'une démarche pragmatique des services en mettant à leur disposition les outils et une offre de formation adaptés.
- Faciliter la mise en place de procédures claires et homogènes
- Organiser régulièrement des réunions ou des mises à jour de connaissances, par la création de réseaux spécialisés au sein des services
- Proposer la constitution de réseaux au sein des différents services par la nomination de référents qui seront les relais de l'information et/ou formation (RH, finances, outils informatiques etc..)
- Ouvrir la fonction : le rôle de conseil auprès des services est fondamental, tant dans l'assistance technique, que dans l'exploitation des données ou l'éclaircissement des orientations.
- Être disponible pour apporter les conseils aux services tant dans l'assistance technique que dans l'exploitation des données.



LA DÉMARCHE DE PERFORMANCE

Outre la mise à disposition de moyens (informatiques, financiers, humains...) aux services opérationnels, le pôle est notamment chargé de proposer la mise en place d'une démarche de performance en pilotant un travail collectif et collaboratif pour atteindre les objectifs.

LES OBJECTIFS de cette démarche :

- Définir nos politiques publiques : articuler le projet de territoire, les divers schémas et les objectifs des politiques publiques. Définir les résultats attendus et les moyens nécessaires
- S'assurer que l'allocation de ressources correspond aux priorités préalablement définies : déclinaison du projet de territoire en objectifs et résultats attendus, définir les indicateurs de résultats, piloter l'allocation de ressources au niveau de chaque politique publique, mesurer l'impact sur la population comme sur le territoire
- Être en capacité de réviser certaines politiques publiques : être en capacité de réallouer la ressource sur les priorités ; réinterroger les objectifs, redéployer les ressources, mettre en place une revue générale des politiques publiques
- Permettre une meilleure articulation entre les résultats, l'impact (compte administratif) et la préparation budgétaire à venir.

2.2.1 LA DIRECTION DES FINANCES



Missions

La direction des finances prépare et met en œuvre l'ensemble des décisions budgétaires et financières émanant de l'assemblée plénière et du bureau, pilote la relation avec les services du trésor public, assure le contrôle de gestion en collaboration avec les autres services, et apporte des outils d'aide à la décision et au pilotage au moyen notamment d'analyses financières, d'études fiscales et de tableaux de bord.



Faits marquants 2019

- Nouvelle organisation de la direction depuis le 1er octobre
- Année de nombreuses régularisations datant de la 1ère fusion de 2014 (emprunts..)
- Dématérialisation des pièces jointes
- Lancement du pacte fiscal et financier



Indicateurs 2019



39 Budgets

38 en 2018



11 857 factures reçues

10 458 en 2018

17 099 mandats

16 529 en 2018



4 032 titres

4 490 en 2018

19 régies



Création d'une régie centralisée pour l'enfance-jeunesse

28 en 2018

5 Commissions Finances

5 en 2018



1 CLECT

2 en 2018



Perspectives

- Nouveau progiciel finances
- Dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable (validation du service fait et signature électronique des bordereaux)
- Refonte du cadre comptable
- Dématérialisation totale de la chaîne comptable
- Elaboration du pacte financier et fiscal

2.2.2 LA DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

La direction des affaires générales a en charge la gestion des assemblées (2 agents), la gestion des moyens généraux et des assurances (1 agent), la commande publique (5 agents), l'accueil (1 agent), la propreté des locaux (2 agents) et le vagemestre (1 agent)



2.2.2.1 LES SERVICES GÉNÉRAUX



Missions

- Organisation et préparation des assemblées (bureau et conseil communautaire), transmission des actes et notamment les délibérations au contrôle de légalité, rédaction de décisions, d'arrêtés, de conventions.
- Gestion des contrats d'assurance et des sinistres. Gestion des contentieux, études et conseils juridiques
- Gestion des moyens généraux de la collectivité
- Recevoir, renseigner et orienter les usagers vers l'interlocuteur ou le service recherché. Répondre aux différents appels téléphoniques, renseigner le public et / ou orienter les appels téléphoniques en fonction de leur nature
- Assurer la gestion du courrier arrivant ou partant



Indicateurs 2019 *(hors commande publique)*

220

Délibérations

prises par le conseil communautaire

242 en 2018

64

Délibérations

prises par le bureau communautaire

74 en 2018

181

Avis

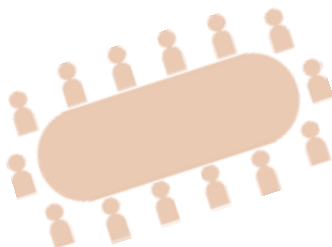
rendus par le bureau communautaire

237 en 2018

13

Séances de conseil communautaire

12 en 2018



14

Séances de bureau communautaire

17 en 2018

16 297

Courriers reçus

Hors factures

20 154 en 2018



812

Courriers envoyés

869 en 2018

54

Sinistres déclarés

51 en 2018



Perspectives

- Finalisation de la dématérialisation de la gestion des assemblées
- Mise en place du cartable électronique de l' élu
- Préparation du renouvellement de l'assemblée en 2020

...

2.2.2.2 LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE



Missions

5

Contribution à l'efficacité de l'achat public :

- Participe à la définition et coordonne la mise en œuvre de la politique d'achat
- Conseille les services sur la conception et l'exécution des contrats
- Assure un suivi administratif de l'exécution contractuelle des marchés et alerte les services sur les échéances
- Sensibilise les acteurs de la commande publique sur le domaine (formation, outils, bonnes pratiques...)

Sécurisation juridique des procédures et des contrats

- Assure une veille des évolutions juridiques et met à jour les outils, procédures et documents à disposition des services
- Contribue au choix de la procédure et des clauses contractuelles adaptées au besoin des services
- Veille au respect des procédures (respect des principes et règles, suivi des publicités, échanges avec les entreprises, organisation et suivi des commissions d'appel d'offres...)
- Informe les démarches possibles en cas de modification du contexte initial du marché (avenant, difficultés) et met en œuvre les clauses contractuelles

SERVICE MUTUALISÉ

Avec la Ville de Saint-Lô

Répartition du nombre de marchés notifiés en 2019 par le service

67%



33%



Indicateurs 2019

Pour Saint-Lô-Agglo

90
Marchés notifiés

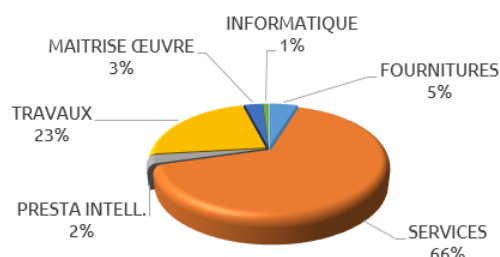
Et 67 avenants

152 en 2018
24 248 K€
Marchés notifiés

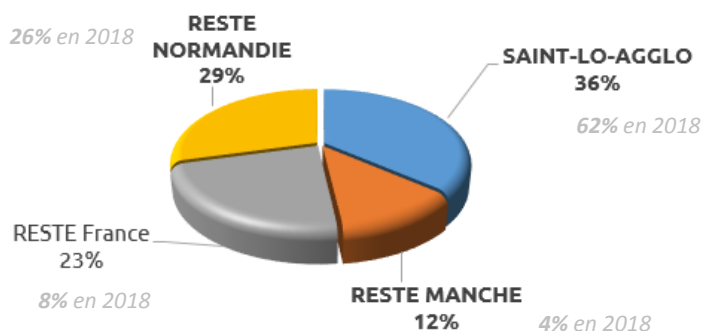
Et avenants

33 962 K€ en 2018

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR NATURE



RÉPARTITION DES MARCHÉS SELON LA LOCALISATION DES PRESTATAIRES



Perspectives

Mise en place d'une politique d'achat

Dématérialisation

Travail sur la simplification des demandes des entreprises pour répondre aux appels d'offres

...

2.2.4 LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



Missions

 8 

- Participation à la définition de la politique de ressources humaines
- Accompagnement des agents et des services
- Pilotage du dialogue social et des instances paritaires
- Garantir la mise en œuvre des règles relatives à la sante et à la sécurité au travail
- Gestion des emplois et développement des compétences
- Formation
- Gestion administrative et statutaire
- Gestion de la masse salariale
- Gestion des assurances statutaires
- Participation a la définition de la stratégie de communication interne
- Assurer la veille juridique et statutaire
- Assurer la gestion des paies et des carrières des agents
- Gérer l'action sociale
- Gérer l'absentéisme



Indicateurs 2019


751
Décisions individuelles
655 en 2018

226
Contrats
151 en 2018

126
Visites de médecine préventive
126 en 2018

5 545
Paies établies
5 210 en 2018

2 025
Courriers
1 709 en 2018
3
Rencontres syndicales
3 en 2018

Ces réunions sont le reflet du souhait de la collectivité de construire un dialogue social de qualité au sein de Saint-Lô Agglo ; elles sont destinées à évoquer et travailler en amont des comités techniques et des comités d'hygiène et de sécurité, avec les représentants du personnel, les questions qui seront soumises au vote des comités.

Réalisations 2019

- Acquisition nouveau logiciel paie avec un lourd programme de formation
- Travail sur la mise en œuvre du rifseep (groupe de travail)
- Optimisation des charges sociales sur le secteur de l'animation jeunesse

7
Comités techniques
4 en 2018

- Nouveau règlement du compte épargne temps
- Conditions d'accueil des apprentis
- Organisation des services
- Nouvelles grilles d'entretien professionnel
- Guide méthodologique de la fiche de poste
- Plan de formation pluriannuel 2019-2021
- Rifseep


3
Comités Hygiène Santé Conditions de Travail
2 en 2018

- Mise en place prestation addictologie
- Lancement d'une étude sur les troubles musculo squelettiques avec l'aide de l'Aract et démarche soutenue par le FIPHP (groupe de travail)
- Mise en place d'une prestation assistante sociale
- Mise jour régulière du document unique
- Diverses études de postes
- Organisation de 220 visites médicales



Perspectives

- Réorganisation de la direction des ressources humaines
- Continuité du programme de formation sur le nouveau logiciel métier
- Mise en œuvre des télé-services pour les recrutements
- Le guide du temps de travail à Saint-Lô Agglo
- Consultation marché de la carte titre restaurant
- Consultation marché des assurances statutaires

2.2.5 LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

 10 


Missions

SERVICE MUTUALISÉ

Avec la Ville de Saint-Lô

- Gérer les infrastructures de télécommunication et des serveurs
- Veiller au bon fonctionnement des systèmes d'information en garantissant le maintien à niveau des différents outils, infrastructures des logiciels systèmes, infrastructures de stockage et infrastructures de communication
- Assurer l'installation et la garantie de fonctionnement des équipements informatiques et téléphoniques (matériels et logiciels).
- Système d'information géographique (SIG) : Connaître, structurer et modéliser les informations géographiques de la collectivité, ainsi que piloter la mise en place d'un SIG intégrant la création et l'acquisition de données, référentes ou non, leur administration, leur traitement, leur analyse et leur diffusion.
- Piloter des projets informatiques



Indicateurs


72 Serveurs

dont 10 physiques et 62 virtualisés

73 PC renouvelés

dont 55 pour l'agglo

251 téléphones fixes

dont 153 pour l'agglo

279 téléphones mobiles

dont 160 pour l'agglo

704 PC maintenus

dont 363 pour l'agglo


53 sites

dont 30 pour l'agglo


86 applicatifs métiers

dont 44 pour l'agglo

3 025 interventions

dont 1 665 pour l'Agglo

809 boîtes mails

dont 428 pour l'Agglo



Projets principaux menés en 2019

- Validation du Schéma Directeur des Systèmes d'Information
- Etude Wifi-territorial Campus Unique
- Etude Wifi-territorial Médiathèque de Saint-Lô
- Etude pour une application de Gestion des Assemblées
- E-parapheur
- Certificats électroniques
- Plateforme S²low (ACTES et HELIOS)
- Déménagement OM et service des Sports
- Déménagement du CCAS rue Jean Dubois
- Réinstallation de la médiathèque de Saint-Lô

- Migration SIRH
- Projet Sobriété numérique avec l'ADEME
- Plan de recrutement de la DMSI
- Participation au groupement de commande téléphonie fixe de Manche Numérique
- Changement de titulaire opérateur téléphonie mobile UGAP
- Installation réseaux, wifi, internet de la Maison du Technopôle Agglo 21
- Réflexions sur la mise en œuvre d'Office 365



Perspectives

- Mise en œuvre des préconisations du schéma directeur
- Mise en œuvre d'indicateurs par service pour pilotage de la DMSI
- Mise en production du SIRH au 1^{er} Janvier
- Installation Wifi-territorial Campus Unique pour Saint-Lô Agglo
- Installation Wifi-territorial Médiathèque de Saint-Lô
- Mise en production de l'application Gestion des Assemblées
- Mise en production du E-parapheur
- Mise en production de Certificats électroniques

- Mise en production de la Plateforme S²low (ACTES et HELIOS)
- Etude pour mise en œuvre d'une solution globale d'impression
- Mise en œuvre d'un accompagnement aux numériques des agents pour les structures de la DMSI
- Migration SIF et mise en production au 1^{er} Septembre 2020
- Elaboration d'un Schéma directeur sur la Sobriété Numérique avec l'ADEME
- Catalogage des données et Open-data
- Dématérialisation des demandes d'urbanisme
- Observatoire Foncier/Habitat/Urbanisme
- SI gestion de l'eau
- Elaboration d'une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information)
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un MDM (Mobile Device Manager) pour gérer et piloter les équipements informatiques mobiles
- Installation et déploiement d'Office 365
- Gestion du multicanal

2.3 LA DIRECTION CABINET-COMMUNICATION



Missions

- Conception de la stratégie de communication, du plan d'actions et du budget associé
- Gestion des relations presse
- Valorisation et promotion des politiques publiques
- Gestion de l'évènementiel
- Gestion de la communication print (conception des supports de communication)
- Gestion de la communication digitale
- Gestion de la revue de presse
- Gestion de la Communication interne

3,7

ETP

+ 1 apprenti



OBJECTIFS

Valoriser les politiques publiques de l'Agglo
Développer la visibilité de l'Agglo : affirmer son image et son identité
Développer la communication de Saint-Lô Agglo auprès des communes membres
Fédérer les agents en interne

ENJEUX

Donner du sens : affirmer le rôle de Saint-Lô Agglo comme un établissement public d'investissement et de développement du territoire, développer un sentiment d'appartenance au territoire (fierté)
Rendre visible : installer une image forte et positive dans l'esprit des usagers, des habitants, des relais d'opinion (communes membres), des entreprises
Développer la lisibilité : Valoriser les politiques publiques de Saint-Lô Agglo (faire savoir les savoir-faire !)
Développer la proximité : développement de l'interaction avec les usagers, avec les communes membres, avec les agents, avec les élus.



Actions 2019

Relations presse

+ de 1 600 articles
dans la revue de presse

150 visuels, insertion presse, spots radio

97 communiqués ou dossiers de presse

Gestion du point presse avant chaque conseil communautaire

Communication institutionnelle

2 n° d'AGGLOMÂG



dont 1 avec volet détachable
Fiche TAD (Transport A la Demande)

et 1 supplément PLUi



7 visuels

Eau, Téléservices, Rendez-vous Soniques, l'Hymne à la vie, Exposition du 75ème anniversaire du débarquement, Symposium de Sculptures et Rencontres du patrimoine.



2.3 LA DIRECTION CABINET-COMMUNICATION

Communication institutionnelle

20 signatures courriels

Valorisant les actions de l'agglo

30 objets promotionnels

Valorisant les actions de l'Agglo



Conception de plaques de financement des projets

Nouveau matériel évènementiel



Développement du lien avec les élus et les mairies

- Organisation de visites entreprises tous les 2 mois avec les élus et la direction développement économique
- Envoi systématique des communiqués de presse
- Envoi systématique des supports de communication et évènements
- Valorisation des évènements et actions portées par les communes sur le site internet, la page FB
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux

Communication digitale

Gestion du site internet



141 839 visiteurs

606 415 pages vues

53% via un terminal mobile



Réseaux sociaux



398 abonnés



2 177 abonnés



624 abonnés



327 abonnés

Communication interne

6 lettres d'information interne



- Organisation de deux évènements par an « moments conviviaux » : soirée pétanque en juin et bowling en décembre
- Noël des agents et barbecue lors de l'arrivée à St Georges Montcocq des directions sports & cadre de vie et collecte
- Journée d'information sur le don d'organes et de tissus, les DOTis, en septembre

Évènementiel

+ de 100 manifestations

portées par l'Agglo ou dont elle est partenaire : manifestations jeunesse, FJT, manifestations sportives, signature contrat de territoire, manifestations petite enfance (carnaval, etc.), manifestations équestres, Startup week-end, vœux, inaugurations...

- Valorisation des évènements (site internet, facebook, magazine...)
- S'assurer de la visibilité de l'agglo sur les évènements (banderoles, totem, kakémono...) : lien avec la direction des sports
- Distribution de lots
- Gestion des denrées (alimentation et boisson)
- Gestion du protocole
- Conception et envoi des cartons d'invitations

2.3 LA DIRECTION CABINET-COMMUNICATION

Identité des projets

Création d'identité graphique des projets :
SLAM Bus et politique de la ville



Communication PRINT (conception de supports de communication)

○ **Conception et impression des supports sur les différents projets (plaquettes, flyer, affiches...)**

- Carte KioskAgglo
- Agenda des manifestations du FJT
- Relais baby-sitting
- Bureau d'information jeunesse
- Annuaire des sports
- Sports vacances
- Carte de vœux
- Plaquette Fablab
- Jazz dans les Prés
- PLUi
- ...



○ **+ toutes les créations sur les évènements :**

- Stage dating, forum partir à l'étranger, porte ouverte REPAM, festival jeunes en scène, jobs d'été, Kestions de Jeun's, soirées du Centre aquatique, journée de la randonnée, Raid urbain étudiants, semaine de la sécurité routière, semaine du logement, journée de la mobilité ...



2.3 LA DIRECTION CABINET-COMMUNICATION

L'année 2019 a également été marquée par des TEMPS FORTS et MARQUANTS pour l'Agglo

75^{ème} anniversaire du débarquement

Saint-Lô Agglo se mobilise pour commémorer le 75^{ème} anniversaire du Débarquement...

- Parcours photos grand format sur le chemin de halage « La Vallée de la Vire dans la Bataille » avec vernissage
- Panneau 4x3 dédié
- Expo photos au format « carte postale » remis à chacune des mairies de l'Agglo
- Signature mail dédiée
- Slider actu et agenda du site internet
- Réseaux sociaux
- Article dans la newsletter
- Insertions presse
- Article dans l'AggloMag



Mise en place de « Téléservices »

L'Agglo propose un espace dématérialisé de ses services en ligne accessible 24h/24 et 7j/7 depuis le site internet de Saint-Lô Agglo et sur lequel tous les usagers qui le souhaitent peuvent se connecter.

Objectifs :

- faciliter la vie et les démarches des familles, des associations ou des entreprises
- améliorer l'offre et la qualité de service rendu aux usagers
- faciliter les échanges et les démarches entre la collectivité et les usagers
- gagner en efficience et en productivité dans le traitement des demandes et dans le service rendu à la population

- Panneau 4x3 dédié
- Affichage sucettes
- 1 site dédié
- Signature mail
- Slider actu site internet
- Réseaux sociaux
- Newsletter
- Insertions presse
- Article dans AggloMag

NOUVEAU !

pour être au plus proche de vous !

L'Agglo ouvre ses **SERVICES EN LIGNE**

saint-lo-agglo.fr

saint-lo-agglo.fr

2.3 LA DIRECTION CABINET-COMMUNICATION

L'année 2019 a également été marquée par des TEMPS FORTS et MARQUANTS pour l'Agglo

Campagne sur l'eau

Dans le cadre de la cohésion du territoire et de la valorisation de la qualité de l'eau, Saint-Lô Agglo a proposé grâce à un sondage, des carafes en verre logotypées « l'Ô d'ici » aux restaurateurs de son territoire.

Environ 50 restaurateurs ont répondu favorablement et ont reçu des carafes proportionnellement au nombre de tables proposé dans leur établissement.

Objectifs de communication :

- Valoriser la qualité de l'eau
- Encourager les habitants (particulier et professionnel) à consommer l'eau locale (encourager le local)
- Valoriser les actions et les investissements de Saint-Lô Agglo
- Mettre en avant le faible prix de l'eau
- Valoriser la faible pollution pour l'environnement (pas de plastique, pas de transport...)

- Panneau 4x3 dédié
- Signature mail
- Slider actu site internet
- Réseaux sociaux
- Article dans la newsletter
- Insertions presse
- Article dans l'AggloMag

Bilan :

- Très positif. Des particuliers souhaitent acheter des carafes.

Objectif 2020 :

- Distribution aux groupes scolaires et mise en vente des carafes à l'Office du Tourisme.



LE PÔLE AMÉNAGEMENT-INNOVATION-DÉVELOPPEMENT

Le pôle aménagement du territoire, innovation et développement comprend les directions et services qui concourent à la mise en place des politiques publiques à destination des porteurs de projet de l'agglomération Saint-Loise.

Par ces interventions le pôle répond à trois objectifs :

1. Favoriser l'attractivité et la compétitivité de notre territoire
2. Élever la qualité des services apportés aux habitants et usagers
3. Promouvoir l'innovation dans nos projets collectifs et individuels

Pour ce faire le pôle intervient de deux manières :

Par des interventions en matière de développement et de mise en réseau des acteurs

3.1 La direction du développement économique et rurale conçoit des solutions de portage foncier et immobilier dans la réalisation de projets d'entreprise et les accompagne tout au long de leur développement endogène.

3.2 La mission sur le développement numérique permet de promouvoir les usages.

3.3 La mission sur l'enseignement supérieur et la recherche contribue à soutenir l'offre de services à destination des étudiants présents sur le campus saint-lois (sports, loisirs, hébergement, transports...) et soutien les projets tutorés proposés dans le cadre de leur cursus universitaire.

3.4 La mission des politiques contractuelles contribue à élaborer des projets de coopération avec des partenaires institutionnels susceptibles de soutenir financièrement les actions engagées par l'agglomération.

La mission sur les fonds européens vise à la fois à gérer les dispositifs locaux "Leader" et "Initiative Territoriale Intégrée", et à assurer le co-financement de nos projets.

3.5 La direction de la dynamisation territoriale et touristique, promeut la filière touristique et culturelle en valorisant nos éléments de patrimoine (haras, base de loisirs, manifestations et événements...).

Par des actions en matière d'aménagement du territoire

3.6 La direction de l'urbanisme, de l'habitat et des mobilités planifie les cadres d'intervention (plan local d'urbanisme intercommunal, plan local de l'habitat, plan de déplacement urbain) et apporte des solutions techniques pour les projets individuels et collectifs.

3.1 LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT RURAL ET DÉMOG. MEDICALE

3.1.1 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Commercialisation des parcs d'activités

84,79% de taux d'occupation

Surface disponible : 398 734 m²

2019 :

- 6 ventes de terrains et bâtiment pour 697 960 € HT
- 5 entreprises installées dont 1 installation exogène

30 parcs d'activités

dont 14 en cours de commercialisation

Perspectives 2020 :

- 10 promesses de vente pour 703 500 € HT
- Mise en commercialisation Guilberville
- Rénovation des parcs d'activités
- Construction d'une pépinière mixte



Locations à destination des professionnels

22 ateliers relais

36 bureaux

Pépinière Agroalimentaire
Hôtel d'entreprises « Le Patiô »
Hôtel d'entreprises « Au Bord de l'Ô »

85 % de taux d'occupation

2019 :

Loyers générés : 867 514 € HT
3 crédits-baux : 108 020 € HT

65 espaces de location



Immobiliers d'entreprises

Extension services R et D de Donaldson à Domjean



Livraison et inauguration Pôle Agglo 21



Développement des réseaux et partenariats

4 visites d'entreprises organisées sur l'année pour favoriser la connaissance du tissu économique local, identifier les besoins des entreprises.

2 petits déjeuners entreprises : thématique autour de l'emploi 70 entreprises participantes

5 événements partenaires accompagnés : RDV du Tourisme numérique du Pôle TES, Atelier de la Marque de Normandie Attractivité, Salon de l'AREA « Devenez accroalimentaire », Atelier « Réussir son projet innovant » par ATEN et atelier « le tribunal du numérique » par l'ARACT dans le cadre de l'animation du Fab Lab.



1 événement partenarial avec Pôle Emploi

Présentation des métiers marins par la Cité des métiers et des métiers d'Algaïa par M. Hennequart, Directeur Recherche et Développement : 140 lycéens et jeunes et 10 encadrants pédagogiques

3.1.2 LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Fonds de concours « accessibilité »

Budget annuel de 220 000 €

15 dossiers nouveaux ont été validés en conseil communautaire pour un montant global de 101 317,27€.

L'enveloppe cumulée depuis 2015 représente 732 117,88 €.

Le soutien aux filières agricoles

Deux axes de travail avec les crédits correspondants au budget 2019.

- **Bocage-boisement :**

Un crédit de 160 000.00 € pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'études et de travaux d'aménagement bocager et valorisation de la ressource.

- Lancement de l'opération Plan Bocage le 03 juillet 2019
- Engagement des conseils et de 14 projets de plantation, représentant 5 470 mètres de haies plantées
- 2 plans de gestion des haies effectués sur des exploitations qui valorisent le bois de haie dans le cadre de la filière locale
- 6 "Conseils global bocage" réalisés (4 par la Chambre d'Agriculture et 2 par la F.D.CUMA)
- Un flyer réalisé pour assurer la communication sur l'opération



Un crédit de 10 000.00 €/an sur 3 ans pour aider les exploitants agricoles à la replantation de haies bocagères. 5 538 arbustes et arbres ont été plantés durant la campagne 2019-2010.

Un crédit de 5 000 € pour l'opération « 5 000 arbres ».

L'opération 5 000 arbres poursuit son ascension avec 9 625 arbres commandés, un record depuis 2013, date à partir de laquelle l'opération a été étendue à l'Agglo avec les différents partenaires (FABM, et Chambre d'Agriculture).



- **Programme alimentaire territorial**

Un crédit de 50 000.00 € pour une mission de mise en œuvre d'un Programme Alimentaire Territorial.

La phase 1 « Diagnostic alimentaire territorialisé » a été réalisée entre juin et août 2019 et s'est terminée par la réunion du 1^{er} COPIL le 25 septembre dernier pour la présentation du diagnostic et des enjeux associés pour la définition d'axes de travail.

Ces éléments ont permis d'engager la phase 2 « Définition d'une stratégie » lors du séminaire du 7 novembre 2019 qui a rassemblé plus de 80 personnes. Les éléments recueillis ont permis de présenter des propositions d'orientations stratégiques validées lors du 2^{ème} COPIL le 08 janvier 2020 ciblées sur 5 axes pour la co-construction d'un programme d'actions soumis en ateliers en janvier 2020.

Un crédit de 60 000.00 € pour la valorisation de produits locaux.

Crédits non utilisés en 2019, reportés sur le budget 2020.



3.1.2 LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Le soutien au commerce et à l'artisanat

Fonds de concours « maintien du commerce de proximité »

Budget annuel de 20 000 €

Versement de 15 000.00 € à la commune de Saint-Fromond pour l'accueil de 3 commerces au cœur du bourg.
Pas de dossier engagé en 2019.

Partenariat Plan d'animation et d'accompagnement des commerçants et artisans à la transition numérique

Budget global 44 961 €

Élaboration et conventionnement des relations partenariales Département-CCI Ouest Normandie et CMA 50.

Observatoire dynamique du commerce et de l'artisanat

Budget global 57 314 €

Convention de partenariat Saint-Lô Agglo-CCI Ouest Normandie CMA 50 signée en novembre 2019.
Engagement de la mise en place de l'observatoire : intégration des données, repérage terrain.

3.1.3 ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES HABITANTS



Les pôles de santé

• Saint-Jean de Daye : 3/4

1 médecin
1 cabinet infirmier

• Saint-Jean d'Elle : 6/7

2 médecins
1 cabinet infirmier
1 masseur-kinésithérapeute
1 pédicure-podologue
2 psychologues, 1 psychomotricienne,
1 diététicien, 1 hypno-thérapeute.



• Pont-Hébert : 7/7

4 médecins
2 cabinets infirmiers
1 psychothérapeute

• Torigny les Villes : 10/15

2 médecins
1 pédicure-podologue
1 diététicienne
1 dentiste
1 médecin du travail
1 orthophoniste
2 cabinets infirmiers
1 psychologue

2 pôles de santé libéraux et ambulatoires répartis sur 4 sites

Taux d'occupation 79 %

9 médecins généralistes, 4 cabinets médicaux disponibles, annonces publiées sur maviedanslamanche.fr et sur le portail web santé de la Région Normandie « MED'INSTAL Normandie ».



3.1.4 PERSPECTIVES

Développement économique

Une offre d'hébergement pour les jeunes entreprises de Saint-Lô Agglo

En 2020 démarreront les travaux de construction sur Agglo 21 dont la mission sera d'aider, de soutenir et de dynamiser la création d'entreprises dans les secteurs du numérique et de l'agroalimentaire :

- Pépinière tertiaire : 600 m² 15 Bureaux, 25m² de coworking, 2 salles de réunions, 1 cellule commerciale)
- Ateliers relais mixtes : 1 280 m² (4 ateliers agroalimentaires, 2 ateliers relais)

L'ensemble du projet est évalué à 4,7 millions d'euros.

Le schéma directeur des parcs d'activités

L'objectif est de structurer l'offre des parcs d'activités de Saint-Lô agglo avec une stratégie commune. Après l'établissement d'un diagnostic (donnée foncière, structure des sociétés, nombres salariés, type d'activité, montant des taxes ...), les élus travailleront avec les services pour définir les moyens d'intervention pour améliorer les services sur les zones d'activités et réfléchir à leurs extensions.

Le schéma directeur développement économique et commercial

Le schéma directeur du développement économique permettra de donner aux décideurs publics et aux porteurs de projet un cadre et un référentiel précis, visant à rendre plus lisible et à optimiser l'aménagement et le développement économique de ce territoire, de son bassin d'activité, voire du département d'une façon générale.

Le soutien aux filières agricoles

• Bocage-boisement :

Un premier volet consacré aux perspectives de valorisation économique :

Filière bois-énergie avec approvisionnement de chaudières bois automatique et le paillage de plantation déjà en œuvre sur le territoire.

Projet de valorisation de la haie par sa capacité à la captation du carbone

Un second volet consacré à l'intervention sur secteurs prioritaires, notamment pour l'intérêt des haies dans la rétention des eaux pluviales dans les champs.

• Programme Alimentaire Territorial

Poursuite et aboutissement de la démarche par l'organisation des ateliers qui se sont déroulés les 12 et 13 février 2020, constitutifs de la **phase 3 « Élaboration d'un programme d'actions »**.

Les éléments issus de ces groupes de travail ont été analysés et présentés lors d'un 3^{ème} COPIL le 27 février 2020 et permettront d'élaborer un programme d'actions qui sera soumis au nouveau conseil communautaire.

Ce programme donnera les éléments constitutifs pour la candidature de Saint-Lô Agglo à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation.

Le soutien au commerce et à l'artisanat

• Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat

Budget global de 582 500 € pour une Action Collective Pour la Dynamisation du Commerce et de l'Artisanat.

Lancement de l'opération au 1^{er} trimestre 2020.

• Partenariat Plan d'animation et d'accompagnement des commerçants et artisans à la transition numérique

Lancement officiel de l'opération le 29 janvier 2020.

Actions en faveur de la santé des habitants

Le contrat local de santé du Saint-Lois et le soutien à l'offre de soins de proximité

- Le contrat local de santé a pour double objectif de répondre aux besoins prioritaires en santé (prévention, promotion de la santé, soins, accompagnement médico-social) propres au territoire saint-lois et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.
- Ce contrat est conclu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ; sont également associés à la démarche la Ville de Saint-Lô, la Préfecture de la Manche, l'Assurance maladie (CPAM de la Manche, MSA Côtes Normandes), le Conseil départemental de la Manche, les établissements de santé du territoire et les représentants des professionnels de santé.
- Les partenariats ont été noués, l'accompagnement choisi et les instances de gouvernance du projet installées en 2019. Le calendrier et la méthode sont validés depuis janvier 2020. Le 1^{er} semestre 2020 sera consacré à la réalisation d'un diagnostic territorial de santé afin de déterminer les axes stratégiques du contrat. Un programme d'action, élaboré au 2nd semestre, permettra de valoriser des actions existantes et d'en impulser de nouvelles. Une des actions innovantes, soutenue par l'Agglo et pilotée par l'Atelier Santé Ville de Saint-Lô, consiste à créer un camion santé, permettant aux acteurs de la prévention d'intervenir sur l'ensemble du territoire communautaire, au plus près du public cible, souvent isolé.
- Afin de soutenir l'offre de soins, actuelle et à venir, sur son territoire, Saint-Lô Agglo propose un hébergement aux médecins remplaçants ainsi qu'aux stagiaires- internes de médecine générale intervenant dans les pôles de santé.

3.2 ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES



Le libre-service

Est toujours proposé au Kiosk, à la médiathèque d'Agneaux et à Saint-Georges. La fréquentation est en baisse, notamment du fait de l'ouverture de la médiathèque de Saint-Lô qui propose aussi ce service dans un cadre très agréable.



Les ateliers

495 ateliers ont eu lieu, avec 1585 participants, soit une augmentation du nombre d'ateliers et du nombre de participants.

La gratuité des ateliers a contribué à augmenter leur nombre. Les partenariats extérieurs et internes ont aussi évolué en se diversifiant (participation à la journée de sensibilisation sur la santé mentale dont le thème était le numérique, participation au symposium avec des accueils de collectifs de mineurs et une école, participation à la journée educopnum sur l'éducation populaire autour du numérique)

Les ateliers grand public rencontrent un nouvel engouement, obligeant à créer des listes d'attente pour les différentes demandes.

495 ateliers

1 585
participants



Les partenariats

Les partenariats (Université Inter Âges, SAISMO21, CFPA et Mission Locale) ont continué au cours de l'année 2019.

Le partenariat avec le centre de formation professionnelle adaptée s'est poursuivi avec une demande d'un plus grand nombre d'ateliers.

Un partenariat important a été conforté autour du projet éducatif social local, notamment avec le projet bornes d'arcade qui a permis, grâce à divers financements, d'offrir aux accueils de jeunes du territoire (associatifs et portés par l'agglo), une borne d'arcade. Les jeunes l'ont réalisée au fablab, la personnalisant à leur goût. Le point d'orgue du projet a été l'après-midi de challenge entre accueils de jeunes, sur les bornes d'arcade réalisées. Environ 90 jeunes ont participé.

Un partenariat avec la médiathèque de Saint-Lô a vu le jour dès son ouverture, avec une programmation d'ateliers grand public.



Le FABLAB

46 formations

1 122 formations

Le fablab a effectué sa première année pleine. La fréquentation a été en augmentation tout au long de l'année.

1 122 personnes ont été accueillies dont 374 scolaires, 115 particuliers et 60 entreprises.

Des projets divers ont vu le jour avec la réalisation de trophées pour la start-up weekend, la région Normandie ou la CCI, la participation au projet bornes d'arcade avec le pôle enfance jeunesse, la formation d'enseignants du lycée Curie Corot, de personnel d'Actalia ou des saucés N'oye ...

La partie Coworking a accueilli 81 personnes dont la mission locale, l'entreprise Biocoop, le point Ferro ...



3.3 ENSEIGN. SUP ET VIE ÉTUDIANTE

11 établissements

Et plus de 50 formations supérieures

2 013 étudiants



Une mission d'accueil et de communication pour les étudiants

14 interventions

Dans les établissements supérieurs

2 plaquettes de communication

- Guide pratique des partenaires du Raid Urbain Etudiant
- Le guide de l'étudiant

230 étudiants

Se sont rendus au bureau d'information étudiant



5 000 exemplaires



3 manifestations organisées

- Raid Urbain étudiant 2019 (10^{ème} édition)
- Forum « Partir à l'étranger »
- La nuit du supérieur



Nuit du supérieur

235 visiteurs

14 partenaires



Raid urbain étudiant

400 participants

40 partenaires



Forum « partir à l'étranger »

180 visiteurs



Autres actions

Animation et coordination de l'association sportive et culturelle des étudiants de l'agglomération Saint-Loise et du SUAPS site de Saint-Lô

Appel à projets pour les centres de formations enseignement supérieur et les laboratoires universitaires de recherche

Enveloppe annuelle de 50 000 €

Aide au montage des Projets tutorés étudiants

16 projets étudiants Total subventions : 5 118 €

Soutien aux activités du laboratoire des sciences appliquées de l'université de Caen LUSAC

Soutien de 15 000 € sur une durée de 3 ans

Réunions du groupe de travail « Campus Unique »

3.4 LA MISSION POLITIQUES CONTRACTUELLES ET FONDS EUROPÉENS



Politiques contractuelles

Contrat de territoire 2017-2021 – Financements Région / Département

Préparation de la clause de revoyure avec la Région Normandie (négociée en 2020)

Validation de la clause de revoyure avec le Département de la Manche lors du COPIL du 02 décembre 2019.

Révision de la subvention départementale pour 4 opérations :

- Restructuration du centre sportif F. Beaufile : + 311 680 €
- Aménagement d'un espace d'escalade artificielle de type bloc : + 1 686 €
- Maison de l'enfance de Tessy-Bocage : + 156 000 €
- Action collective pour la dynamisation du commerce et de l'artisanat : + 6 250 €



Contrat de ruralité 2018 – 2020 – Financement Etat

Suivi de l'avancement des projets inscrits au contrat, des dépôts de dossiers de demandes de subventions et du versement des subventions par les services de l'Etat

Contrat de ville



L'appel à projet 2019 a mobilisé des financements spécifiques de l'Etat dédiés à la politique de la ville :

- 25 dossiers déposés
- 24 dossiers retenus
 - 16 dossiers pilier cohésion sociale
 - 5 dossiers pilier emploi et développement économique
 - 4 dossiers pilier cadre de vie
- Montant attribué : 131 000 €

Dans sa circulaire du 22 janvier 2019, relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, le Premier ministre a chargé les préfets de département de mobiliser l'ensemble des services de l'Etat ainsi que ses partenaires, autour de la rénovation des contrats de ville. Cette rénovation s'inscrit dans le cadre de la prorogation des contrats de ville jusqu'au 31 décembre 2022.

La mobilisation des parties prenantes au contrat de ville s'officialise à travers la rédaction d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques. Ce protocole vise à réaffirmer les engagements des différents signataires du contrat de ville pour 3 ans.

Saint-Lô Agglo, comme l'ensemble des partenaires, réaffirme, au sein de ce protocole, son engagement auprès des habitants des deux quartiers prioritaires. Les services de l'Agglo se mobilisent à travers la valorisation et l'intégration des dispositifs suivants :

- Action collective d'aides pour la modernisation du commerce et de l'artisanat
- Programme alimentaire du territoire
- Le contrat local de santé
- Le projet éducatif social local
- Intégration du sport au sein des quartiers
- Un plan de communication politique de la ville spécifique

3.4 LE SERVICE POLITIQUES CONTRACTUELLES ET FONDS EUROPÉENS



Programmes européens

LEADER

	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Nombre de nouveaux porteurs de projet suivis	17	13	6	4	40
Nombre de dossiers déposés	28	14	7	9	58
Nombre de dossiers présélectionnés	16	14	10	6	46
Nombre de dossiers sélectionnés	3	7	3	15	28
Crédits programmés	64 318 €	279 912 €	76 021 €	475 268 €	895 519 €
Pourcentage de l'enveloppe programmée	2,4 %	10,5 %	2,9 %	18,0 %	33,8 %
Crédits payés	0	0	279 088 €	265 923 €	545 011 €
Pourcentage de l'enveloppe payée	0	0	10,6 %	10,1 %	20,7 %

Pour sa quatrième année de mise en œuvre, LEADER atteint enfin son rythme de croisière. 15 dossiers ont pu être programmés contre 13 sur les trois premières années, pour un montant d'environ 475 000 €, soit 18 % de l'enveloppe.



La date limite de programmation est repoussée par l'Autorité de gestion au 31 décembre 2021.

Une réserve de performance de 146 204 € a été attribuée au GAL Saint-Lois, portant l'enveloppe à 2,8 millions d'euros.

Programme ITI-FEDER

Installation du Comité de présélection en mai 2019. L'enveloppe a été abondée pour atteindre 1,8 million d'euros.

7 dossiers ont été déposés et feront l'objet d'une subvention FEDER, consommant intégralement l'enveloppe :

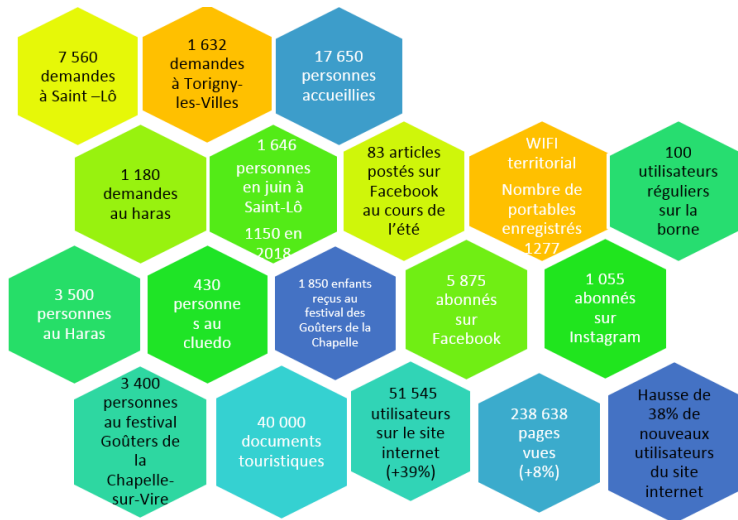
- Pôle Agglo 21, maîtrise d'ouvrage Saint-Lô Agglo
- Téléservices/télépaiements, maîtrise d'ouvrage Saint-Lô Agglo
- Pépinière/Ateliers relais, maîtrise d'ouvrage Saint-Lô Agglo
- Maison de la vie associative, maîtrise d'ouvrage Ville de Saint-Lô
- Equipement numérique de la médiathèque, maîtrise d'ouvrage Ville de Saint-Lô
- Démolition de l'ancienne cuisine centrale, maîtrise d'ouvrage EPFN/Ville de Saint-Lô
- Rénovation énergétique de logements sociaux, maîtrise d'ouvrage Manche Habitat

3.5 LA DIRECTION DYNAMISATION TERRITORIALE ET TOURISTIQUE



3.5.1 LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Chiffres clés 2019



Grand évènement 2019 : 75^{ème} anniversaire du Débarquement

- 9 projets subventionnés pour un montant de 16 700€.
- Une exposition « La vallée de la Vire » consacrée à la libération du territoire, créatrice de lien social, le long de la Vire.
- Une belle implication des acteurs et des communes.



Animations



3 450 personnes accueillies aux Goûters de la Chapelle-sur-Vire pendant l'été avec un pic de fréquentation de 720 personnes le 7 août 2020.



La clientèle de l'office de tourisme



3.5 LA DIRECTION DYNAMISATION TERRITORIALE ET TOURISTIQUE



3.5.1 LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La taxe de séjour

130 890 € de recettes (+ 54% par rapport à 2018)

244 hébergements

2 835 lits

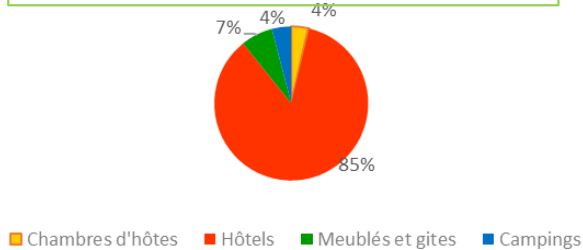
142 685 personnes logées

1 040 déclarations

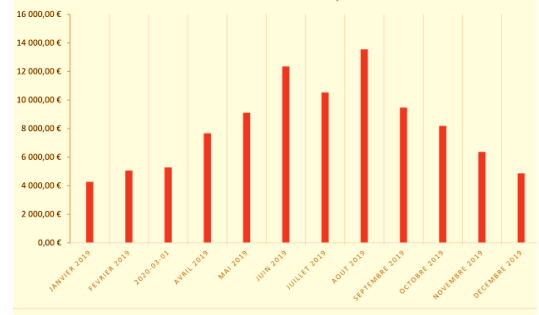
MONTANT DE LA TAXE DE SEJOUR



Répartition de la taxe de séjour par hébergements



TAXE DE SEJOUR 2019/MOIS



Zoom sur le web

JUILLET 2019

Site internet www.ot-saintloaggllo.fr

Nombre d'utilisateurs du site : 7371
+29.73 % par rapport à Juin 2019
+ 36.80 % par rapport à Juillet 2018

Nombre de pages vues : 32615
+47.71 % par rapport à Juin 2019

Borne interactive

Nombre d'utilisateurs de la borne :
218 en juillet 2019
900 depuis Avril 2019

Facebook @saintloagglotourisme

Nombre d'abonnés : 5785 (+60 depuis juin)

Nombre d'articles publiés par nos soins : 34

@saintloagglotourisme

Nombre d'abonnés : 900 (+24 depuis Juin)

Nombre de publications postées par les internautes en utilisant le #saintloagglotourisme : 829 dont 81 en juin

AOÛT 2019

Site internet www.ot-saintloaggllo.fr

Nombre d'utilisateurs du site : 6915
-6.19 % par rapport à Juillet 2019
+ 21.44 % par rapport à août 2018

Nombre de pages vues : 34711
+6.43 % par rapport à Juillet 2019

Borne interactive

Nombre d'utilisateurs de la borne :
331 en Août 2019
+113 utilisateurs par rapport à Juillet 2019

Facebook @saintloagglotourisme

Nombre d'abonnés : 5811 (+26 depuis juillet)

Nombre d'articles publiés par nos soins : 22

@saintloagglotourisme

Nombre d'abonnés : 934 (+34 depuis Juillet)

Nombre de publications postées par les internautes en utilisant le #saintloagglotourisme : 860 dont 31 en Août



3.5 LA DIRECTION DYNAMISATION TERRITORIALE ET TOURISTIQUE

3.5.2 LA DYNAMISATION CULTURELLE EN MILIEU RURAL

Ville en scène



9 spectacles

Dont 6 de musique, 1 de danse, 2 de théâtre dont 2 séances en scolaire.

1 736 spectateurs

Jazz dans les prés



9 concerts

1241 spectateurs

Symposium de sculptures



6 artistes

4 000 personnes

20 ans de l'évènement

20 animations proposées

Aide aux associations culturelles

13 associations

Ont bénéficié d'un accompagnement financier : total de 21 380 €

3 structures

2 écoles de musique et un relais culturel ont bénéficié de subventions : total de 47 650 €

Projet culturel co-construit avec les acteurs

8 RÉUNIONS :

- 2 COPIL
- 2 COTECH
- 2 COMMISSIONS
- 1 SÉMINAIRE de 60 personnes
- 1 GROUPE CULTURE

Présentation du document final en décembre pour une validation en Conseil Communautaire en Janvier

Château de Montfort



334 visiteurs

Sur la saison estivale aux animations du vendredi

3.5.3 LA FILIÈRE ÉQUINE

11 associations

Ont bénéficié d'aide de Saint-Lô-Agglo pour 73 600 €

Plus de **40 évènements ou**

manifestations

Ont été organisés par ces structures au sein du pôle hippique

Bilan au haras du pôle hippique de Saint-Lô

Pour rappel, Incendie dans la nuit du 11 juillet des écuries 3 et 4.

Première **expérience de casque de réalité virtuelle** bien appréciée des visiteurs.

Participation financière conforme aux dispositions statutaires à hauteur de **235 000€** au **Syndicat Mixte du Pôle Hippique**.

Etude stratégique de développement du site entérinée.



3.6 LA DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME, HABITAT



3.6.1 HABITAT



Opérations de constructions de logements

Octroi de fonds de concours aux communes pour la construction de logements sociaux

- **35.000 euros** accordés à la commune de Condé-sur-Vire pour la réalisation de **7 logements sociaux HLM**. Montant des travaux de viabilisation de 350.000 euros.
- **58.500 euros** de fonds de concours accordés à la commune de Canisy pour la réalisation d'un lotissement de **5 logements sociaux HLM et de 11 lots libres**. Le fonds de concours pour les lots libres ayant été accordé par l'ex-communauté de communes de Canisy. Montant des travaux de viabilisation de 368.000 euros.



ACHÈVEMENT DE L'OPÉRATION LOTISSEMENT « LES COTEAUX DE LA VIRE » À AGNEAUX (20 LOGEMENTS HLM, 6 EN ACCESSION ET 7 LOTS LIBRES)



Elaboration du programme local de l'habitat (PLH)

Document stratégique pour définir la politique de l'habitat pour les 6 ans à venir, élaborée de façon transversale et simultanée avec le plan de déplacement urbain (PDU) et le plan climat air énergie territorial (PCAET).



Le PLH a permis de dégager les **grandes priorités** du territoire en matière d'habitat :

- Engager la **reconquête des centres-bourgs/villes** des 25 communes pôles du SCoT
- Soutenir la **rénovation du parc privé existant** pour renforcer l'attractivité résidentielle de notre territoire
- Adapter l'offre d'habitat aux **besoins spécifiques des populations** : familles, seniors, jeunes, gens du voyage, ...

Le comité de pilotage a validé le programme d'actions du PLH.

Néanmoins, le **planning a dû être prorogé** :

- le bureau d'études CERUR a dû reprendre les éléments issus de l'étude sur l'analyse du **foncier mutable** introduite par la loi Egalité et Citoyenneté. Ce volet de l'étude n'avait pas été intégré au cahier des charges de consultation du bureau d'études chargé de l'élaboration du PLH, car antérieur à la Loi Egalité et Citoyenneté.
- les **documents produits ont été soumis pour avis** à la direction départementale des territoires et de la mer de la Manche (DDTM). Les prestations ont dû être reprises suite aux remarques formulées.

Perspectives 2019 : Présentation aux communes du projet de territoire et de la territorialisation des objectifs de productions de logements pour les 6 années à venir & arrêt de projet.

3.6.1 HABITAT



Elaboration du programme local de l'habitat

Document stratégique pour définir la politique de l'habitat pour les 6 ans à venir, élaboré de façon transversale et simultanée avec le plan de déplacement urbain (PDU) et le Plan Climat air Energie Territorial (PCAET).

L'année 2019 marque la finalisation du projet de territoire de Saint-Lô Agglo en matière de politique de l'habitat (arrêt du projet lors du conseil communautaire du 20 octobre 2020). La feuille de route pour les 6 années (2020-2025) fixe 4 enjeux :



1. ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RÉSIDENTIELLE du TERRITOIRE

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE, en s'appuyant sur les atouts singuliers de qualité de vie

2. COMPLÉMENTARITÉ TYPES de COMMUNES

JOUER LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES TYPES DE COMMUNES pour assurer un développement équilibré du territoire

3. BESOINS LOCAUX en DÉVELOPPEMENT DURABLE

Satisfaire LES BESOINS LOCAUX dans une logique de DÉVELOPPEMENT DURABLE du territoire

4. GOUVERNANCE

Mettre en place UNE GOUVERNANCE à la hauteur des enjeux

La conférence des maires a été le lieu d'échanges et de débats pour arrêter les grands équilibres de développement d'une offre nouvelle de logements (bâti existant et construction neuve).

La déclinaison opérationnelle des 4 enjeux s'articule autour de 16 actions dont :

- 8 dispositifs d'aides en faveur de l'acquisition et la rénovation du parc ancien
- 5 actions de sensibilisation, d'information, de communication sur le programme d'action
- la mise aux normes de l'aire d'accueil des gens du voyage
- 2 actions relatives à la maîtrise du foncier

Perspectives 2020 :

Adopter définitivement le programme local de l'habitat et lancer l'ensemble des actions.

Finaliser le diagnostic foncier du programme local de l'habitat sur les 35 communes hors polarité du Schéma de cohérence territoriale (réalisation dans le cadre du PLUI).

Engager de nouveaux chantiers : mise en place de la conférence intercommunale du logement, élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'informations du demandeur et de la politique communautaire en matière d'attribution de logements locatifs sociaux

3.6.1 HABITAT



Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Deux opérations : l'une dite de renouvellement urbain sur le centre-ville de Saint-Lô, l'autre dite de droit commun sur l'ensemble des 61 communes de Saint-Lô Agglo.

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est une offre de services qui permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. Menée en partenariat avec l'Etat, l'Anah, la Ville de Saint-Lô (pour le volet renouvellement urbain) et Procivis, celle-ci permet de proposer un accompagnement et des aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé bâti.

L'étude préalable et pré-opérationnelle à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat, réalisée en 2019, a identifié quatre principaux enjeux :

- Offrir un parc de logements confortables et peu énergivores ;
- Disposer d'une offre de logements adaptés à la perte d'autonomie ;
- Lutter contre la vacance et contre les situations d'habitat indigne, d'habitat non décent ;
- Développer l'offre locative (quantitativement et qualitativement).

Et plus spécifiquement sur le centre-ville de Saint-Lô :

1. Favoriser la structuration et le bon fonctionnement des copropriétés ;
2. Favoriser des réhabilitations durables et de qualité en parties privatives et en parties communes des immeubles.

Les deux OPAH doivent permettre la rénovation de plus de 1 000 logements et les parties communes d'immeubles représentant environ 500 lots d'habitations.

Synthèse des objectifs des deux OPAH sur 5 ans

	OPAH droit commun	OPAH renouvellement urbain sur le centre-ville de Saint-Lô
Propriétaires occupants (Anah et hors Anah)	790 logements	95 logements
Propriétaires bailleurs (ANAH)	75 logements	75 logements
Copropriétés (adaptation/économie d'énergie)	85 lots d'habitations	420 lots d'habitations
Rénovation des parties communes des immeubles		10 immeubles
Favoriser la création d'ascenseur dans les immeubles		10 immeubles
Travaux sur cour commune organisée (action ville de Saint-Lô)		5 cours de la reconstruction

La définition des objectifs a donné lieu à de nombreux échanges tout au long de l'année en mobilisant :

Les acteurs institutionnels : Anah, Département de la Manche, Région Normandie, Agence Nationale de la Santé, Action Logement.

Les acteurs privés : notaires, agences immobilières, syndicats de copropriétaires

Les élus membres du comité technique de l'étude

Ces conclusions s'appuient également sur une enquête menée auprès des propriétaires de logements vacants depuis plus de 2 ans et des habitants (sur 17 communes).

Perspectives 2020 :

- Signer les conventions d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat l'une dite de renouvellement urbain sur le centre-ville de Saint-Lô, l'autre dite de droit commun sur l'ensemble des 61 communes membres de Saint-Lô Agglo.

- Signer le marché public avec l'opérateur en charge du suivi animation des deux opah

- Lancer le suivi-animation des deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Budget annuel de Saint-Lô Agglo : 260 000 € (investissement).

3.6.2 URBANISME-PLANIFICATION

Deux missions :

- L'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes ayant souhaité recourir au service mutualisé ADS
- L'élaboration et la gestion de l'évolution des documents de planification :
 - Evaluation et suivi du schéma de cohérence territoriale du Pays Saint-Lois
 - Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal et de ses études annexes
 - Procédure d'évolution des documents existants (cartes communales et plans locaux d'urbanisme)

Application du droit des sols

Au 31 décembre 2019, Saint-Lô Agglo est chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 36 communes, correspondant à 57 communes déléguées (dont 18 PLU et 32 cartes communales).

+ de 1 300
actes pondérés

+12,5 % par rapport à 2018
+2,4 % par rapport à 2017

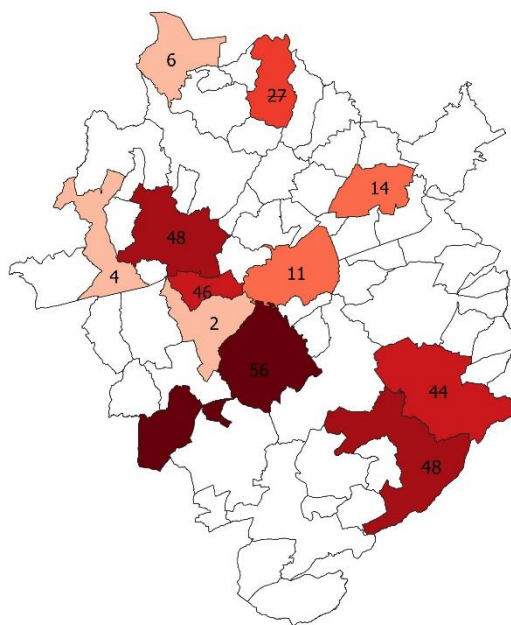
L'année 2019 a été marquée par l'explosion des demandes de permis d'aménager :

	2019	2018	2017
Permis d'aménager	30	10	11
Permis d'aménager d'habitation	16	6	9
Nombre de logements concernés	306	33	136

22,54 ha
Autorisés pour des
lotissements d'habitation
en 2019

(sur les 16 demandes, seul un lotissement de 27 lots a été refusé)

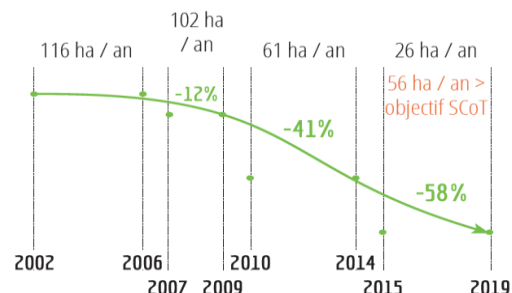
Pour rappel, le projet d'aménagement du PLUI prévoit une consommation maximale pour l'habitat de 15ha/an sur l'ensemble des 61 communes.



Evaluation du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays Saint-Lois

Approuvé le 18 décembre 2013, le schéma de cohérence territoriale a fait l'objet d'une évaluation au bout de 6 ans d'application comme le prévoit la loi. L'évaluation a mis en avant des objectifs chiffrés en décalage avec la réalité mais un projet politique toujours d'actualité qui sert de cadre de référence à l'ensemble des plans et actions de Saint-Lô Agglo. Le conseil communautaire a voté le maintien en vigueur du document jusqu'en 2025 en séance du 16 décembre 2019.

- Forte baisse de la consommation d'espace naturels, agricoles et forestiers (NAF)
- Pérennité de l'armature territoriale, mais fragilisation des pôles de proximité et d'hyper-proximité
- Réalisation du projet économique phare Agglo 21 et politique pro-active de réponse aux besoins des entreprises
- Réalisation et mise en œuvre récente ou en cours de nombreux plans d'application : Programme Local de l'Habitat (PLH), plan de déplacement urbain (PDU), etc.
- Des efforts à intensifier en termes de mobilité et de protection de l'environnement



Evolution du rythme de la consommation des espaces NAF depuis 2002. Source : SAFER 2019

Perspective 2020 :

Mise en œuvre d'outils de suivi au long cours, comprenant un volet observatoire habitat/foncier/urbanisme
Création d'une « commission SCOT » composée d'élus en charge de rendre des avis sur les projets d'aménagement

3.6.2 URBANISME-PLANIFICATION



Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Pour une Agglo attractive, solidaire et durable

L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui fixe les grandes orientations pour les 15 années à venir. Ce projet a été co-construit entre les élus communautaires et municipaux mais également en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (agriculteurs, entreprises, associations, etc.).

40 temps d'échange intercommunaux

(réunions, ateliers, forum, séminaire)

+ de 450 participants

53 débats en conseils

municipaux et communautaire

12 photo lauréates

concours « Saint-Lô Agglo vu par ses habitants »

1 site internet

www.plui.saint-lo-agglo.fr

Perspectives 2020 :

Définition du zonage et des secteurs aménagement nécessitant un travail important en commune

Lancement d'études complémentaires : périmètres délimités des abords de certains monuments historiques, règlement local de publicité intercommunal, etc.



Evolution des documents communaux

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Saint-Lô Agglo est compétente en matière de documents d'urbanisme. De ce fait, et dans l'attente l'entrée en vigueur du PLUI, elle a engagé et décidé la reprise de plusieurs procédures visant à faire évoluer les documents d'urbanisme existants (cartes communales, plans locaux d'urbanisme)

Objectifs poursuivis :

- Réalisation de projets communaux (aménagement de quartiers de vie, développement de l'offre d'habitat, construction d'EHPAD, etc.),
- Développement économique (en favorisant l'installation d'entreprises par le biais de modifications du zonage, des articles du règlement écrit, etc.),
- Assouplissements de règles inadaptées sur la commune,
- Intégration des évolutions législatives récentes (en matière de stationnement, de construction d'annexes et extensions aux habitations en zones naturelles et agricoles, etc.)

Suivi des procédures réalisées sur demande des communes est assuré par **un mode de financement** validé par le conseil communautaire : le versement, par la commune, d'un fonds de concours à l'Agglo à hauteur de 50% des frais engagés.



7 procédures achevées

7 dossiers en cours d'étude

3 nouvelles demandes



Enjeux pour 2020

Veiller à une meilleure intégration des objectifs de lutte contre l'étalement urbain et d'utilisation économe de l'espace, et anticiper la mise en œuvre à terme du « zéro artificialisation nette » des sols (Circulaire du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'Etat en faveur d'une gestion économe de l'espace).

3.7 LA CELLULE MOBILITÉ ET TRANSPORT



Saint-Lô Agglo en tant que communauté d'agglomération est **autorité organisatrice de la mobilité (AOM)** et obligatoirement compétente en ce domaine sur l'ensemble de son ressort territorial. Elle assure à ce titre « la planification, le suivi et l'évaluation de sa politique de mobilité ». Elle organise :

- Des services réguliers de transport public de personnes ;
- Des services à la demande de transport public de personnes ;
- Des services de transport scolaire ;
- Des services relatifs aux mobilités actives ou contribue au développement de ces mobilités.

Le **versement transport** est affecté au financement des missions d'organisation de la mobilité. Son taux est de **0,45 %** sur tout le ressort territorial de Saint-Lô Agglo.

Les TUSA sont devenus SLAM (Saint-Lô Agglo mobilités)



Une **nouvelle délégation de service public** pour l'exploitation des transports publics urbains de voyageurs sur le ressort territorial de Saint-Lô Agglo est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019. C'est la société **Autocars Delcourt** qui a été retenue pour les 7 prochaines années. Le montant du contrat est de **12 429 000 €**

Le lancement du nouveau réseau de transports publics a été effectif au 18 février avec :

1. La **restructuration des lignes de bus**, toutes désormais **cadencées** et en **correspondance** à la gare et à l'hôtel de ville de Saint-Lô ;
2. Le **renouvellement**, en août 2019, par le délégataire, de **l'ensemble du parc** avec des véhicules entièrement accessibles et disposant du wifi embarqué plus 2 petits véhicules électriques qui sont venus compléter le parc en décembre 2019 ;
3. Le déploiement par Saint-Lô Agglo d'un **nouveau service de billettique et d'informations voyageurs** avec la start up UBI transports, en mars 2019 ;



15 grands bus

2 petits bus électriques

2 mini bus SLAM TAD

131 arrêts de bus

33 arrêts TAD



Lancement en décembre 2019, d'un **nouveau service de transport à la demande dynamique de porte à point (TAD)**.

Les services communautaires sont en charge de certaines dépenses d'investissement et de l'entretien des totems et abribus non publicitaires.

158 totems

52 abribus (28 publicitaires)

Les données complètes concernant le service Transport figurent dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2019 produit en milieu d'année.

3.7 LA CELLULE MOBILITÉ ET TRANSPORT



Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE)

La communauté d'agglomération propose depuis avril 2012 la location de vélos à assistance électrique sur des périodes variées de la journée à l'année.



14 lieux de location

84 vélos
à la location

250 vélos loués en 2019

Pour une recette de 20 176 €

Vélos à hydrogène

L'expérimentation a pris fin le **31 décembre 2019**.

Cet été, **7** sorties en vélos à hydrogène ont été effectuées par l'office de tourisme pour un total de **31** participants.

En 2019, **4** entreprises du territoire ont pu bénéficier de ces vélos pour les faire essayer à leurs salariés (**Seb, le Lycée Curie / Corot, la caisse primaire d'assurance maladie et le groupe FIM**).



Le schéma directeur des pistes cyclables

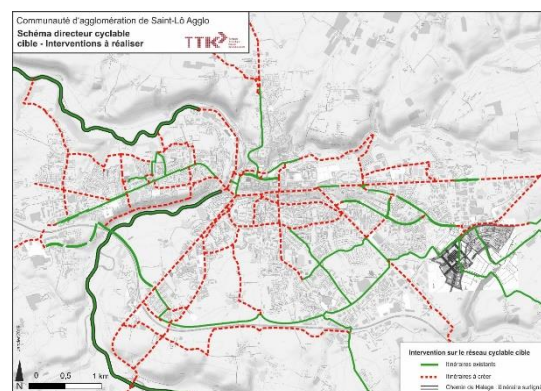
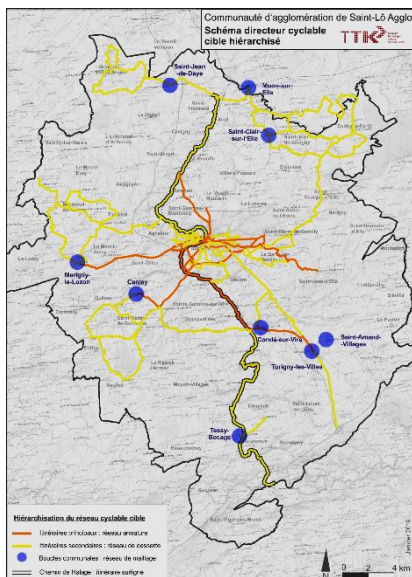
10 ans pour un projet structurant pour le territoire

Le **Schéma directeur des pistes cyclables** a été approuvé en juillet 2019. Une étude couvrant l'ensemble du territoire de Saint-Lô Agglo a été réalisée durant l'année 2018.

L'ambition du schéma est de permettre de répondre à toutes les pratiques de mobilités cyclables en mettant l'accent sur les déplacements domicile-travail.

Un des principes de base de ce schéma est de s'appuyer sur l'existant et de traiter les principales discontinuités entre les aménagements.

Le **réseau cible**, à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération **est de 344 km, 143 km d'itinéraires sont à créer** pour un montant total de **10,24 millions d'euros**.



Deux projets de Saint-Lô Agglo ont été retenus, dans le cadre du **plan vélo et mobilités actives** :

- Le franchissement de la RD972 par la réalisation d'un tunnel ;
- Prolongement d'une voie verte le long de la RD86 (vers Baudre).

3.7 LA CELLULE MOBILITÉ ET TRANSPORT



Le transport scolaire

C'est désormais la **Région qui est chef de file en matière de mobilité** hormis sur le ressort territorial des autorités organisatrices de la mobilité. Toutefois **Saint-Lô Agglo a fait le choix de déléguer temporairement à la Région Normandie « la compétence en matière de transports scolaires non urbains** et du financement des élèves scolarisés dans le PTU de 1979 ainsi que le transport non urbain de voyageurs ». La Délégation se termine en juillet 2020. Saint-Lô Agglo a toutefois d'ores et déjà acté le renouvellement de la délégation au profit du conseil régional de Normandie pour deux années supplémentaires, le temps pour Saint-Lô Agglo de lancer une étude sur l'exercice de la compétence transports scolaires.

L'aménagement, l'accessibilité et la sécurisation des points d'arrêts scolaires à l'intérieur du ressort territorial est à la charge de Saint-Lô-Agglo.

68 circuits scolaires

Dont 24 avec accompagnateurs

198 points d'arrêts scolaires

3 533 élèves

Inscrits au transport scolaire en 2019 (2 779 sur les lignes de compétence Saint-Lô Agglo et 754 sur les lignes régionales)



Les projets

Élaboration du plan de déplacements urbains



Document d'orientation et de planification qui définit la politique globale des déplacements urbains sur une période de **dix ans**, élaboré de façon transversale et simultanée avec le programme local de l'habitat et le plan climat air énergie territorial. Le projet de plan de déplacements urbains a été arrêté lors du conseil communautaire du 20 octobre 2019

C'est un outil de programmation, qui doit prévoir les modalités de mise en œuvre et de financement de son plan qui se décline en **19 actions** regroupées en 6 grandes orientations :

- Assurer une meilleure desserte du territoire et améliorer l'accessibilité et la sécurité en direction des pôles du territoire ;
- Développer une approche santé-environnement comme levier de différenciation et donc d'attractivité ;
- Optimiser et limiter les déplacements valorisant le renforcement des pôles ;
- Créer des conditions propices pour développer une mobilité durable ;
- Proposer une offre de transport collectif adaptée aux besoins permettant d'accéder aux différents pôles du territoire ;
- Poursuivre la mise en accessibilité des réseaux.



Perspectives 2020

Le transport scolaire

- Etude relative sur les conditions d'organisation des transports scolaires et l'exercice de la compétence transport scolaire

Agence Mobilité

- Déménagement de l'agence SLAM dans les locaux de la gare (juillet 2020)

Espace des mobilités

- Saint-Lô Agglo souhaite créer, autour de la gare SNCF de Saint-Lô, un **espace des mobilités** comprenant « une **maison des mobilités** » et un **pôle d'échanges multimodal** afin de répondre aux besoins des usagers concernant la fluidité dans les échanges, le confort et la sécurité, l'information et l'accompagnement pour l'adoption de nouvelles pratiques de mobilité.

- Deux études vont être lancées, une pour le pôle d'échanges multimodal et une **étude urbaine sur le secteur de la gare** avec l'établissement public foncier de Normandie, cofinancée par la ville de Saint-Lô.

Schéma directeur pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs.

Déploiement d'une solution d'auto-stop organisé (dans le cadre de la délégation de service des transports)

- Expérimentation sur un an

Service de location des vélos à assistance électrique

- Nouveau mode de fonctionnement du service à étudier

Plateforme de mobilité solidaire

- Développement d'une solution de déplacement pour les actifs afin de faciliter les entreprises dans le recrutement de stagiaires, de salariés...

LE PÔLE ENVIRONNEMENT-INGÉNIERIE

Le pôle environnement ingénierie intègre des missions spécifiques comme la gestion des services d'eau et d'assainissement, la gestion du service des déchets, la mission relative à la transition énergétique, mais également des activités transversales à caractère opérationnel notamment pour la direction des bâtiments. Ses objectifs sont les suivants :

- **Assurer les missions de service public liées à l'environnement (eau, assainissement, déchets)** avec un niveau de qualité élevé, au meilleur coût, dans une démarche de développement durable
- **Mettre en œuvre les projets d'investissement de Saint-Lô Agglo depuis leur émergence jusqu'à leur mise en service**, en mettant l'accent sur la conformité aux réglementations en vigueur, sur la qualité d'usage, sur la qualité environnementale et dans un souci d'innovation permanente
- **Organiser le travail en transversalité avec les autres pôles, au moyen de la démarche projet**, pour assurer la qualité des opérations
- **Assurer une veille et un conseil permanents aux usagers, services, collectivités, partenaires et élus** dans les domaines de responsabilité du pôle
- **Etre force de proposition pour moderniser les services** par la mise en place d'outils technologiques performants
- **Assurer l'exemplarité de Saint-Lô Agglo dans son environnement régional en matière de transition énergétique pour en faire un territoire modèle et performant**

LES DÉMARCHES DU PÔLE EN TRANSVERSALITÉ

Le pôle pilote des projets transversaux mettant en œuvre l'ensemble des ressources de la collectivité, au service du projet politique :

- **Mettre en place une harmonisation des services publics à l'échelle du territoire**, notamment en matière de tarification : eau, assainissement, déchets
- **Assurer la réussite du schéma directeur immobilier**, outil de pilotage majeur pour améliorer la gestion et l'efficacité du patrimoine de la collectivité ;

4.1 LA MISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Missions

- Gestion de la compétence environnement communautaire : plan climat, qualité de l'air, ...
- Mise en œuvre de la politique de la collectivité en matière de Transition énergétique



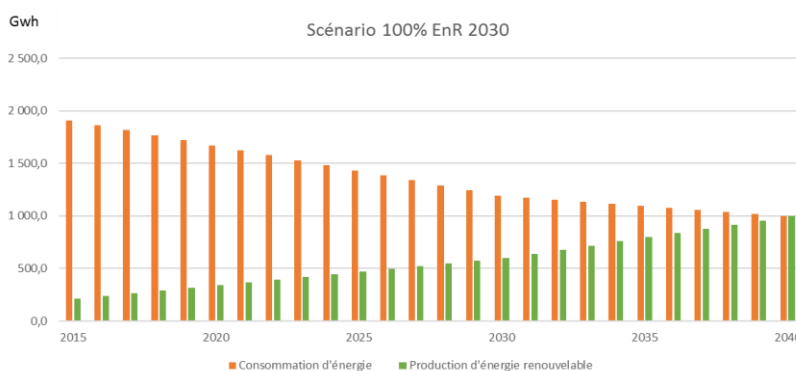
Les projets menés en 2019



Se rapporter au rapport annuel sur l'état du développement durable produit en annexe du débat d'orientations budgétaires (janvier 2020)

Elaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le PCAET, document cadre de la politique de transition énergétique du territoire sera validé cette année par les élus communautaires. Sa mise en œuvre devrait permettre notamment l'atteinte d'un objectif ambitieux fixé par Saint-Lô Agglo pour le territoire : **réduire la consommation d'énergie de 40% en 2030 puis de 50% en 2040 par rapport à 2010** et couvrir par des **énergies renouvelables 50% de la consommation du territoire en 2030 et 100% en 2040**.



Réalisation d'une piste cyclable



Le label territoire à énergie positive obtenu par Saint-Lô Agglo a permis à la communauté d'agglomération et ses communes membres d'obtenir un financement spécifique en 2017 et 2018. Dans ce cadre, une **piste cyclable de 1600m** linéaire a été créée permettant ainsi de relier le site Agglo 21 au giratoire dans la direction de Bayeux sur la D972 et facilitant le franchissement du giratoire vers Saint-Jean-d'Elle. **Il s'agit de la continuité de la Voie Verte, piste partagée entre les cyclistes et piétons**. Il vise à la circulation de piétons et vélos et à la sécurisation avec une séparation des flux motorisés et doux.

Signature d'un contrat d'objectif territorial énergie climat avec l'ADEME

Afin de mettre en place sa démarche énergie climat, véritable projet territorial de développement durable ayant pour finalité la lutte contre le changement climatique par l'atténuation et l'adaptation, **Saint-Lô Agglo a signé avec L'ADEME un contrat d'objectifs territoire énergie climat (COTEC)**.

Les contrats d'objectifs soutiennent la « réalisation de projets territoriaux fixant des objectifs à atteindre par une démarche transversale. » **Les projets soutenus par des contrats d'objectifs sont « exemplaires »**. La mise en œuvre de la transition écologique et énergétique nécessite de substantiels changements à l'échelle collective, mais aussi, bien évidemment, à l'échelle individuelle. C'est pourquoi **le changement de comportement constitue le fil rouge de ce contrat d'objectif territorial énergie climat**.

10 actions seront mises en place sur 3 ans afin de limiter l'impact du territoire en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et réduire la vulnérabilité du territoire.



4.2 LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

12



Missions

- Gestion des compétences eau potable, assainissement collectif (eaux usées et eaux pluviales), assainissement non collectif et grand cycle de l'eau (rivières) :
- Etudes et Travaux (maîtrise d'œuvre et conduite d'opération)
 - Contrôle des exploitants
 - Gestion des services publics



Indicateurs

EAU POTABLE

3 300 000 m3 consommés

36 700 abonnés

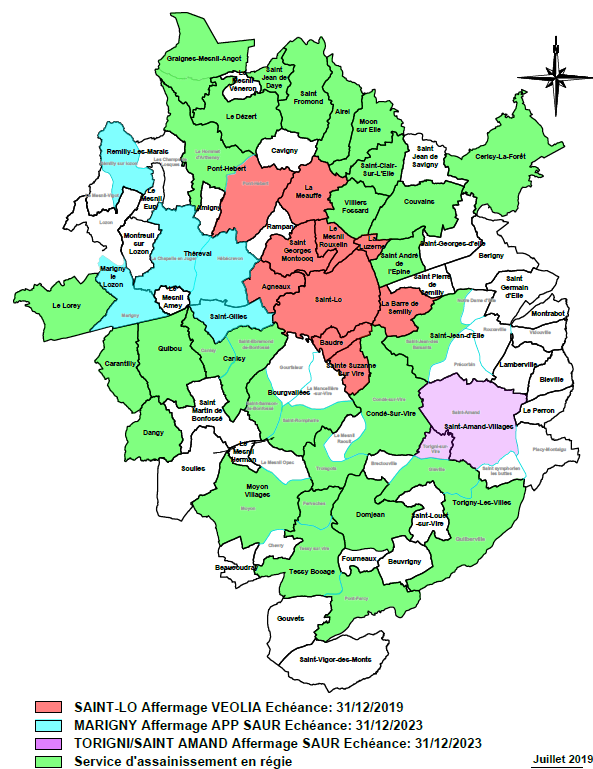
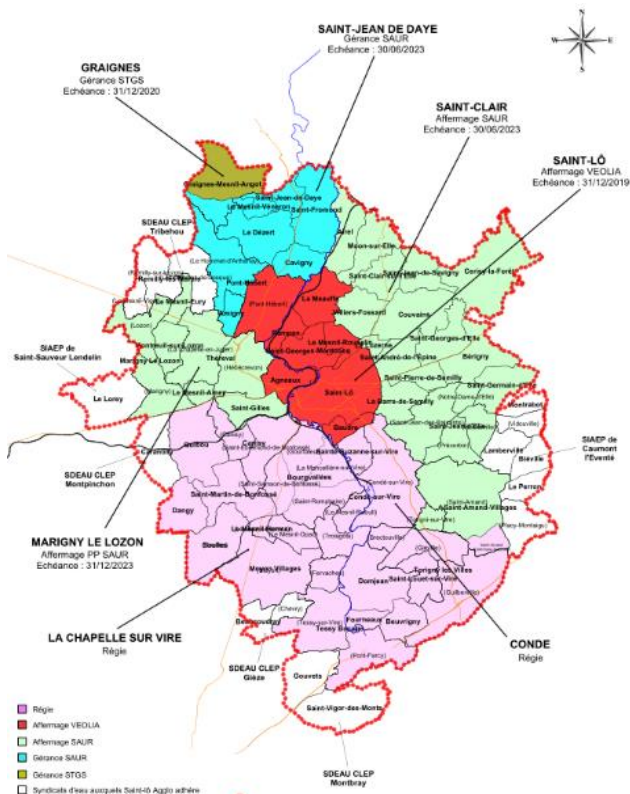
1 900 km de réseaux

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

38 stations d'épuration

24 300 abonnés

510 km de réseaux



Juillet 2019

Les données complètes concernant les services d'eau et d'assainissement figureront dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2019 produit en milieu d'année.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En application de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, Saint-Lô Agglo a mis en place un système public d'assainissement non collectif (SPANC) pour contrôler les installations d'assainissement autonome neuves ou existantes. Saint-Lô Agglo gère environ 14 000 installations relevant de l'assainissement non collectif et assure les contrôles de conception, de réalisation, de diagnostic lors de ventes immobilières.

61 % taux de conformité

14 500 installations



4.2 LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

Projets 2019

EAU POTABLE

Négociation contrats délégation de service public secteur Saint-Lô

1 500 K€ de dépenses d'équipement



Suivi du programme de l'interconnexion structurante avec le SDEAU50

- Renouvellement de réseaux :
- Agneaux : rue des Capucines
 - Amigny : RD 89
 - St-Samson-de-Bonfossé : rue des Sports
 - Cavigny : RD 377 E2
 - Condé-sur-Vire : rte de St-Lô
 - Domjean : le Bosq l'Abbé
 - La Meauffe : les Mares-mairie
 - Marigny : av du 13 juin 1944
 - Lozon : Hubertan et la Vallée
 - Pont-Hébert : rue du 11 novembre
 - Rampan : bourg
 - St-Georges-Montcocq : Launay, la Bourdonnerie
 - Saint-Lô : la Petite Suisse, av de Carentan et rue des Noisetiers
 - Guilberville : la Bibauderie



Diagnostic ARS captage Montreuil-sur-Lozon



Dépôt du dossier périmètre de protection barrage du Semilly pour instruction

ASSAINISSEMENT

Schéma directeur eaux usées des stations d'épuration de Marigny et Saint-Lô

700 K€ de dépenses d'équipement

Avant-projets stations d'épuration :

- Condé sur Vire
- Domjean
- Torigni sur Vire

Saint-Lô : extension de réseaux à la Petite Suisse



Divers travaux d'eaux pluviales sur le périmètre de Saint-Lô Agglo (Condé sur Vire, Domjean, Graignes-Mesnil-Angot, Moyon Pont-Hébert, Saint-Lô et Tessy-sur-Vire)



- Renouvellement de réseaux :
- Marigny : rue des Sports et Jacques de Bainville
 - Saint-Lô : rue Demi-Lune, rte de Villedieu
 - Tessy-sur-Vire : route de Saint-Lô

INFRASTRUCTURES

900 K€ de dépenses d'équipement



Saint-Lô : piste cyclable RD 972 entre l'Agglo 21 et le giratoire du Bessin

Amélioration du parc d'éclairage sur les zones d'activités et équipements sportifs communautaires dans le cadre Territoire Energie Positive et Croissance Verte

- Eclairages terrains de football :
- Condé-sur-Vire : stade Henri Binet
 - Saint-Lô : stade des Ronchettes



Cerisy-la-Forêt : étude projet d'aménagement des abords de l'abbaye

4.3 LA DIRECTION BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



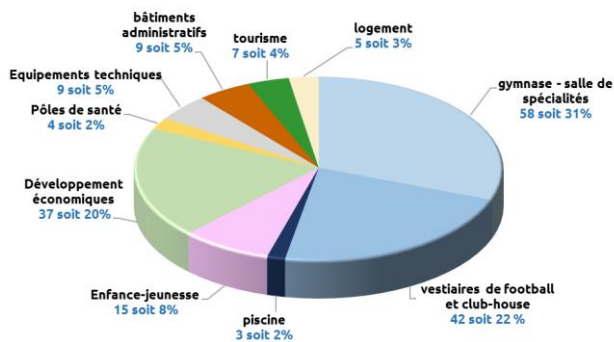
Missions

- L'entretien et la maintenance des bâtiments communautaires
- La sûreté et la sécurité incendie des bâtiments
- La réhabilitation et la construction de bâtiments

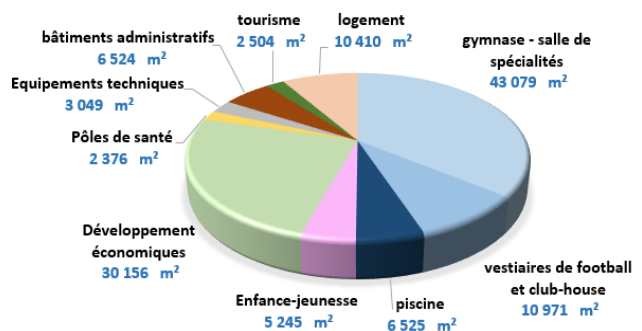


8

189 bâtiments



120 839 m²



Projets livrés en 2019



Atelier communautaire à Saint-Georges-Montcocq



Rénovation couverture, chauffage, éclairage du centre sportif J. Le Bas à Saint-Lô



Rénovation couverture du gymnase Le Verrier à Saint-Lô



Extension des bureaux Donaldson à Domjean



Rénovation du sol sportif et des murs du centre sportif Guilbert à Saint-Lô



Projets en cours

- Construction DU Pôle Agglo21
- Réhabilitation du Centre sportif F. Beaufils à Saint-Lô
- Réhabilitation de la tour Saint-Lô Agglo
- Réhabilitation et extension du gymnase à Condé sur Vire
- Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Construction des maisons de l'enfance à Saint Jean d'Elle et Tassy-Bocage
- Aménagement des REPAM de Canisy et Torigny-Les-Villes
- Extension du gymnase St Guislain pour bloc d'escalade
- Construction des vestiaires de football à Canisy
- Travaux d'amélioration au stade Binet à Condé Sur Vire
- Extension du boudrome à Torigny-Les-Villes
- Extension du tennis club à Torigny-Les-Villes
- Réhabilitation de la maison de l'enfance jeunesse à Saint-Lô
- Réhabilitation des vestiaires de football à La Barre de Semilly
- Travaux d'amélioration au pôle enfance à Marigny-Le-Lozon
- Aménagement à la Salle Marcel Guillard à Marigny-Le-Lozon
- Aménagement à la maison de l'enfance à Agneaux
- Travaux de couverture du gymnase à Carantilly
- Rénovation de la passerelle à Rampan
- Mise en accessibilité de la maison de justice et du droit à Saint-Lô
- Mise en accessibilité du gymnase Guilbert à Saint-Lô
- Aménagement du SLAM à Saint-Lô
- Programme de rénovation des chaufferies
- Audits énergétiques
- ...

4.4 LA DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DES DECHÊTS

Missions

 33 

- Gestion de la compétence collecte des déchets en régie ou prestation de service : ordures ménagères résiduelles, collecte sélective en porte à porte
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Gestion de la fourrière animale
- Gestion et entretien des espaces verts et espaces publics communautaires
- Gestion du parc de véhicules de SAINT-LO AGGLO (poids lourd et véhicules légers)

Les ordures ménagères

La collecte est exercée sur l'ensemble du territoire de l'agglomération soit directement par les agents de Saint-Lô Agglo soit par des sociétés privées

Quatorze modes de collecte coexistent sur l'agglomération Ce constat a conduit à une réflexion profonde du schéma technique de collecte engagée en 2018.



Réalisations 2019

- Acquisition d'une benne hybride « stop start » dans le cadre du programme TEPCV
- Participation à l'étude territoriale menée en groupement de collectivités pour l'extension des consignes de tri (2022)
- Réalisation des travaux et emménagement de la direction cadre de vie dans le nouveau centre technique de Saint-Georges Montcocq
- Choix d'un nouveau schéma de collecte et de financement du service pour une tarification incitative


16 017 tonnes

d'ordures ménagères résiduelles collectées

215 428 kms

parcourus

par les bennes de la régie

 soit **203 kg/habitant**

Perspectives 2020

- Finalisation du règlement de collecte
- Continuité du projet du nouveau schéma de collecte et Nouvelle tarification du service public des déchets
- Acquisition de nouveaux véhicules de collecte
- Déploiement de colonnes semi-enterrées dans le quartier de la Dollée Saint-Lô



L'aire d'accueil des gens du voyage



Gérée en régie directe

L'aire d'accueil des gens du voyage est située sur la commune de Saint-Lô. Elle est dotée de **25 emplacements.**

Horaires de présence du gardien : 10h-12h et 13h30-16h30 du lundi au vendredi. 10h-12h et 14h-16h le samedi.

Taux d'occupation 2018 : 94 %

(93 % en 2018)

La fourrière animale

- 1 fourrière publique à Saint-Lô, gérée par mise à disposition de services de l'agglomération


127 animaux pris en charge

104 en 2017

LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE-SPORTS

Le pôle enfance jeunesse et sport est composé de directions qui mettent en œuvre des politiques publiques visant à **offrir des services à la population en direction des familles**, coordonnées dans le cadre d'un **projet éducatif social local (PESL)**.

L'objectif est de **favoriser le bien-être de la population et l'attractivité du territoire**.

Le pôle **coordonne les actions dans une logique de continuité éducative** avec une attention particulière sur :

- la parentalité,
- les publics à besoins spécifiques,
- les jeunes.

La direction de la petite enfance a pour vocation de coordonner l'offre de garde en proposant des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant encadrés par des professionnels. Un relais enfants parents assistants maternels (REPAM) est développé sur le territoire de l'agglomération, il propose aux assistants maternels accompagnés de leurs enfants des matinées d'éveil.

La direction de l'enfance jeunesse propose un réseau pour accueillir les 3 – 17 ans au sein de structures collectives sur les temps extra et périscolaires. L'objectif est de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des jeunes.

Le Kiosk est un lieu d'animation, d'expression, d'aides aux projets. Il comprend un bureau d'information jeunesse (BIJ) qui accueille, informe, accompagne et oriente les jeunes sur tous les aspects de leur vie quotidienne.

La direction du FJT – vie étudiante, offre aux étudiants et aux jeunes de 16 à 30 ans des solutions d'hébergement :

- Le foyer des jeunes travailleurs est ouvert aux apprentis, étudiants, jeunes travailleurs, il comprend un self conventionné CROUS.
- La résidence étudiant.

La direction des sports accompagne le mouvement sportif communautaire, notamment par la mise à disposition des équipements : gymnases, stades, salles de spécialité. Le centre aquatique accueille les familles dans un établissement de loisirs sportifs.

L'action sports vacances est une structure d'animation extra-scolaire adaptée au plus petits, à partir de 3 ans.

5.1 LA COORDINATION PESL (Projet Educatif Social Local)

Missions



- **Garantir la mise en œuvre du Projet Educatif Social Local**, pour le territoire de Saint Lô Agglo.
- **Contractualiser** avec les partenaires institutionnels PESL : Caisse d'allocations familiales de la Manche – Mutualité sociale agricole Côtes Normandes - Conseil départemental – direction départemental de la cohésion sociale-éducation Nationale
- **Coordonner** les activités des établissements, dispositifs et service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, éducation... dans le cadre du projet global de la collectivité en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

Le PESL permettra :

- de **valoriser** l'offre de service existante à la population,
- de **créer une identité, une dynamique territoriale**
- d'affirmer et d'améliorer la notion de **continuité éducative** par la construction d'un partenariat et d'une complémentarité entre les acteurs des différents domaines liés à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (loisirs, santé, éducation ...)
- de **développer de nouveaux axes** en faveur de l'enfance, la jeunesse et les familles.
- de **définir le partenariat** avec chacune des institutions PESL

4 axes forts

- **La question de la parentalité**
- **L'accueil des publics dits à besoins spécifiques**
- **L'accueil coordonné d'animation et d'information pour et avec les jeunes de 11 à 17 ans**
- **L'insertion sociale dans la vie locale et l'accompagnement à l'autonomie des 15-25 ans**

Etapes du PESL en 2019

- **27 Mai** : délibération en Conseil Communautaire. Validation des 4 axes de développement au travers de la continuité éducative :
- **2 juillet** : présentation du PESL Saint-Lô agglo auprès des institutions PESL pour labellisation en vue de la co-signature
- **3 décembre** : Conventionnement institutionnel et signature . Report de date au 15 01 2020 du PESL Saint-Lô agglo
- Restructuration du schéma de coordination

Signature de la convention institutionnelle Projet Educatif Social Local



Un PESL est « le projet politique » d'un territoire en direction de la jeunesse et des familles. Cette démarche a été impulsée par les institutions CAF, MSA, Conseil départemental de la Manche, Éducation Nationale et direction départementale de la cohésion sociale, en 2012.

La mise en œuvre du PESL repose sur une co construction avec l'ensemble des acteurs du territoire et les acteurs institutionnels départementaux : en tenant compte des spécificités de chacun des territoires

Au cours du deuxième semestre 2019, les représentants des institutions ont approuvé le PESL de Saint-Lô Agglo et traduit dans une convention, les objectifs et accompagnements de chacun d'entre eux pour la période de 2020 à 2024.

Saint-Lô Agglo est le **deuxième territoire**, après Villedieu intercom, à signer la convention institutionnelle PESL départementale



Autres missions :

Dynamique de territoire / Attendus

- développer et conforter le réseaux d'acteurs enfance Jeunesse (échange de pratique, sensibilisation, connaissance interprofessionnelle, accompagnement au dispositif de financement (REAAP/CD/CAF)
- Co construire des temps forts pour le public jeune en réponse à des besoins

Partenariat :

- Accompagnement des acteurs enfance jeunesse (associations gestionnaires d'ACM /projets) enveloppe budgétaire de 99 000 €
- Accompagnement des collèges ruraux au titre de la dynamique rurale (58 000€)
- Partenariat institutionnel. Convention globale d'objectifs, CEJ CAF/MSA (prévisionnel 2019 : 900 000 €), aide financière pour de l'investissement aménagement Acm, FJT, Repam, matériel mobilier et pédagogique, Appel à projets CD/ 76 000 €. MSA- CAF /3000 €.).

5.2 LA DIRECTION PETITE ENFANCE

 51
ETP 

Missions

La direction petite enfance est un service public à la population à destination des jeunes enfants, des parents, des assistants maternels, des assistants familiaux et des gardes à domicile.

Il a pour mission la **gestion et la coordination de l'offre d'accueil du jeune enfant, collective et individuelle de façon complémentaire sur le territoire de Saint-Lô Agglo**. Elle s'articule selon 3 axes :

- Accueillir, orienter les familles, les enfants et tous les professionnels de la petite enfance
- Soutenir la parentalité
- Réfléchir à la cohérence autour des projets et des pratiques

14 structures


- 6 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- 1 relais enfants parents assistant(e)s maternel(le)s comprenant 8 antennes

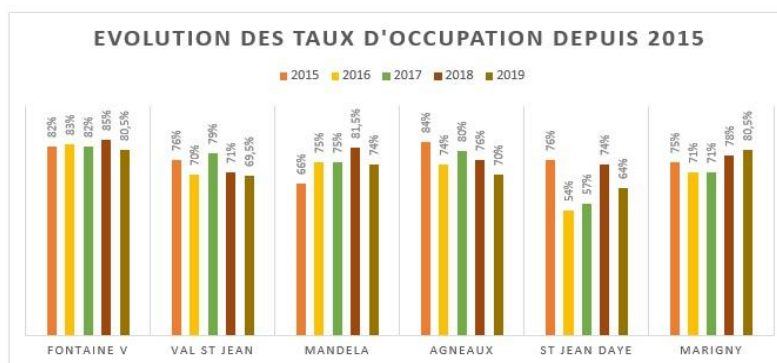
L'accueil collectif en 2019

113 places **373 enfants accueillis**
1,27 € taux horaire moyen **300 familles**



Projets menés en 2019

- Lancement du nouveau logiciel de gestion Petite Enfance – Famille au 1^{er} Janvier 2019
- Démarche d'accompagnement des direct(rice)eurs des EAJE
- Poursuite du travail d'harmonisation des protocoles de la direction et des EAJE
- Création d'une procédure pour la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (PAI)
- Travaux d'embellissement au sein de la crèche du Val Saint Jean
- Des temps forts dans l'année de rencontres autour de moments festifs (noël, carnaval, semaine de la petite enfance).



L'accueil individuel en 2019

8 antennes REPAM
11 maisons d'assistants maternels
659 assistants maternels agréés 674 en 2018

47 ans moyenne d'âge des assistants maternels

Projets menés en 2019

- Connaissances et informations sur les gardes à domicile : rencontres des différents services de garde à domicile sur le territoire et réalisation d'un fichier ressource pour mieux orienter et accompagner les parents.
- Organisation entre antennes repam de formations professionnelles ouvertes à l'ensemble des assistant(e)s maternel(le)s du territoire.
- Organisation de conférences-débats pour les assistantes maternelles et parents sur la thématique de l'éducation du jeune enfant. (ex: «la motricité libre et le développement psycho-moteur du jeune enfant», «les enfants d'aujourd'hui, comment les éduquer»)
- Des temps forts dans l'année de rencontres autour de moments festifs (noël, carnaval,..) entre assistantes maternelles, enfants, parents et professionnelles.



Perspectives

- Projet à la manière «d'artistes» mené par l'antenne REPAM de Canisy et de Tessy-sur-vire. Exposition des œuvres à la médiathèque de Canisy en juin 2020.
- Travaux et aménagement de l'antenne REPAM de Torigny-les-Villes.

- Travailler sur l'axe de la promotion des AM pour lutter contre la sous activité des AM. (mission 2 de la CAF)
- Travail d'harmonisation des pratiques des EAJE sur le sujet de l'alimentation.
- Démarrage du projet de renouvellement des EAJE Fontaine Venise et du Val Saint Jean au sein des bâtiments de l'ancienne école de l'Aurore.

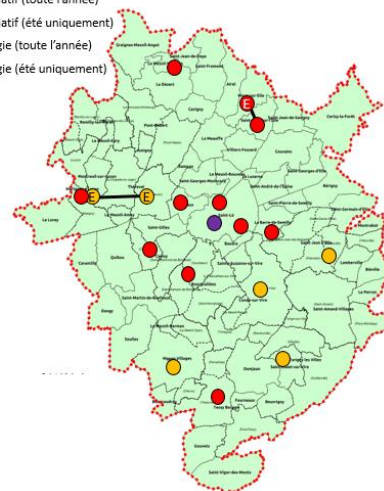
5.3 LA DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE

 43
ETP

Les structures

11 structures En régie directe

- ACM associatif (toute l'année)
- ACM associatif (été uniquement)
- ACM en régie (toute l'année)
- ACM en régie (été uniquement)
- Kiosk



-10 **Accueils collectifs de mineurs (ACM)** dédiés aux 3-17 ans, proposant des activités adaptées et favorisant la continuité éducative dans un environnement de qualité. **990 enfants** de 3-5 ans et **1661 enfants** de 6-11 ans ont fréquenté ces accueils en régie.

6 espaces jeunes (11-17 ans) en fonctionnement et intégrés aux ACM sont également recensés. Cet axe de développement initié depuis 3 ans répond aux besoins identifiés sur le territoire. Ces espaces spécifiques ont été fréquentés par **260 jeunes** différents en 2019.

5 structures associatives complètent l'offre de loisirs en régie, 4 ACM sont ouverts toute l'année et 1 ACM est ouvert uniquement l'été sur deux sites.

-Le **service KIOSK** est principalement dédiée aux jeunes âgés de 11 à 25 ans (BIJ, accompagnement de projets, insertion, Carte KIOSKAGGLO). Kiosk c'est aussi l'accueil de **69 jeunes** différents âgés de 14 à 17 ans, avec 2 structures situées au sein des 2 quartiers prioritaires de Saint-Lô, renforçant ainsi la dimension jeunesse dans sa diversité (déclaration spécifique auprès des services de l'état).

Indicateurs 2019

2 980 jeunes accueillis

1 900 familles

396 371 heures facturées
1,03 € coût horaire moyen

par enfant (hors coût RH)

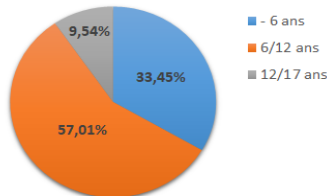
24 séjours
68 sorties

estivales

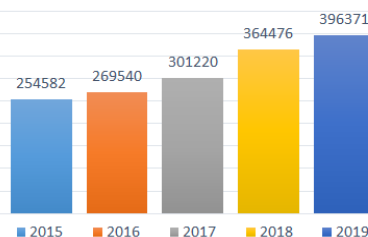
90 jours-260 jeunes



ACTIVITE REALISEE PAR CAT. D'AGES



FREQUENTATION DES ACM (en heures)



A noter

Le déploiement du nouveau logiciel commun avec la petite enfance sur toutes les structures enfance jeunesse et la mise en place du guichet familles avec les téléservices en direction des usagers. A ce jour les télépaiements représentent **60% des règlements**.

L'augmentation du nombre de jeunes âgés de 11 à 17 ans (210 en 2018, **329 en 2019**) permet d'envisager une coordination plus efficace des actions proposées par la structure Kiosk (continuité éducative).

Le démarrage des travaux de la Maison de l'enfance de Saint-Jean d'Elle en fin d'année 2019, avec une livraison prévisionnelle en décembre 2020.

Une coordination effective des séjours organisés en 2019 qui favorise aujourd'hui la mutualisation des projets et des moyens à disposition des professionnels

Une augmentation de l'activité (heures facturées) de **+ 9%** en lien avec l'augmentation des effectifs 3-5 ans et 11-17 ans.

Perspectives

Développement des téléservices avec l'expérimentation des pré-inscriptions dématérialisées.

Réorganisation et harmonisation des permanences sur les structures et liens avec Kiosk le samedi.

Début des travaux de la maison de l'enfance de Tessy-Bocage fin 2020.

Renforcement des partenariats avec les acteurs éducatifs.

Renforcement des actions en direction des familles et des publics spécifiques.



LE KIOSK

Le KIOSK est un lieu « ressources » dédié aux 11-25 ans, regroupant à la fois un Bureau d'information Jeunesse (accompagnement des jeunes sur le logement, la santé, la formation, les métiers loisirs), un lieu d'accompagnement de projets jeunes, relais des différentes manifestations culturelles. Ce sont également différentes prestations de services proposées aux usagers : carte kiosk, carte @too, relais baby-sitting...



5 409 jeunes accueillis

dont **2 280** lors des animations

Actions 2019



L'opération "**Job d'été**" (avec pôle emploi, mission locale, CRAJEP, agences d'intérim, CRIJ, CIO, URSSAF, Crescendo, la gendarmerie), **180 personnes accueillies** le 28 mars 2018, **8 partenaires**.

L'opération "**semaine initiatives jeunes**" (portage KIOSK), du 15 au 19 janvier 2019 sur la thématique du « développement durable », au programme 8 animations et **50 participants**.

L'opération "**Forum « partir à l'étranger »**", Salle Allende, **180 visiteurs et 15 professionnels** le 20 novembre 2019 (20 visiteurs en moyenne par stand).

Les **Kestions de Jeun's**, avec différents thèmes abordés (métiers, numérique, vie affective, écocitoyenneté) favorisant les échanges entre les professionnels et les jeunes **90 jeunes accueillis, 5 partenaires**.

- Le **Festival "Jeunes en scène"**, favorisant une démarche d'éducation et d'accompagnement à la citoyenneté et permettant aux jeunes d'être "acteurs" de leurs projets artistiques. **30 projets, 200 festivaliers, 1600 spectateurs**. Une soirée de lancement de l'Appel à projet s'est déroulée le 15 novembre 2019 au Triangle de Théréal: cela a rassemblé plus de **200 jeunes** venant de tout le territoire grâce aux animateurs relais du territoire pour préparer l'édition 2020 :



Perspectives

- Le développement des actions initiées auprès des collèves et des acteurs « jeunesse » et le renforcement de la place de Kiosk, structure « vitrine » de la politique jeunesse de l'Agglo.
- Un programme de travaux favorisant la visibilité du service Kiosk, restructurant des espaces optimisés plus modernes et accueillants.
- Le renforcement de la coordination des actions 11-17 ans avec l'intégration des accueils- jeunes dans l'organisation du Kiosk et le déploiement des espaces pré-ados.
- Le développement de « l'information jeunesse », dans la continuité du déploiement des espaces-jeunes sur le territoire. Le renforcement de l'activité « hors les murs » est particulièrement attendu



La carte KIOSKAGGLO



Le dispositif "carte Kioskagglo" a remporté un vif succès lors de sa dernière édition. Véritable service à la population, cette carte présente un potentiel de 65€ de réduction sous forme de chèques, pour des activités sportives, culturelles ou artistiques (coût de la carte : 10€)

12 points de vente

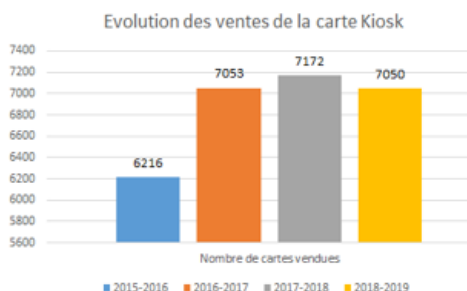
150 partenaires

142 983 €

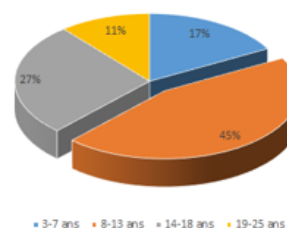
18 746 €

de remboursements associatifs

de remboursements ALSH



Répartition par âge des utilisateurs



5.4 LA DIRECTION FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

Le Foyer des jeunes travailleurs ESPACE RABELAIS propose une solution logement au cœur de l'agglo.

Ses objectifs :

- permettre une **insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16/30 ans** à travers le logement
- **accompagner le jeune au quotidien** dans sa première expérience de logement, tremplin vers l'autonomie
- **favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, aux actions de santé et de bien être**



15
ETP 

Les logements

311 jeunes hébergés par le FJT dans l'année 2019 pour 158 lits (jeunes en CDD, CDI intérim, en formation professionnelle ou étudiants).

Le FJT permet d'accéder du jour au lendemain à un logement et ainsi faciliter l'accès à l'emploi.

Certains logements sont conventionnés CROUS. Le loyer mensuel est de 363,70 €, toutes charges comprises.

140 chambres individuelles

4 studios

4 chambres doubles

2 chambres individuelles et

2 chambres doubles

accessibles
aux personnes à mobilité réduite

La restauration



Un self service conventionné CROUS est accessible aux jeunes saint-lois.

44 900 repas distribués en 2019 du lundi au vendredi.

Le tarif de base est de 6,85 €.

Différents avantages permettent diverses réductions. Les résidents peuvent se restaurer pour 5.19 €, les étudiants pour 3,25 €, les jeunes bénéficiant des tickets midi 50 ont une réduction de 3.50 € sur leur repas.

Des repas et semaines à thèmes sont organisés : les grandes marées, nouvel an chinois, semaine irlandaise, etc..

Autres services

2 kitchenettes collectives, 2 laveries, 2 salles TV
1 garage vélos, des salles de réunions, un espace WIFI

Rénovation

Le FJT continue de se rénover en réalisant quelques chambres chaque année, après avoir refait en 2014 l'accueil, le self et aménagé une cuisine pédagogique, en 2015 et 2016, l'ensemble des couloirs de l'hébergement, et l'espace cafétéria en 2018.

L'animation

- **Lieu de rencontre et de convivialité** avec cafétéria, soirée à thèmes, sorties culturelles, sportives, de loisirs.
- **Des semaines bien-être, hygiène alimentaire, lutte contre le sida**, sont proposées aux résidents.
- **La semaine du logement** avec sa 14ème édition, réunissant plus d'une vingtaine d'ateliers, ouverte à l'ensemble des jeunes sur Saint-Lô, qui a réuni **250 jeunes** sur la semaine.
- **La semaine de la sécurité routière** qui vient d'obtenir un label de la part de la Prévention Routière a réuni, sur 3 jours, **340 jeunes** de tout le territoire de Saint-Lô Agglo.
- Les animateurs accompagnent les résidents dans leur vie quotidienne (aide aux démarches administratives, information, orientation, budget, santé, etc...)
- Le FJT héberge le C.L.L.A.J., Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (16/30 ans), ainsi que le B.I.E, Bureau Information Etudiant.

La résidence étudiants Michel Lelandais

La résidence étudiants a été mise en service en septembre 2012. L'objectif de cet établissement est de favoriser l'accueil des étudiants dans les meilleures conditions possibles sur le territoire saint-lois.

120 studios sont réservés en priorité aux étudiants du lycée de Thère et de la prépa HEC du lycée Leverrier. Le montant du loyer est de 303 € mensuel, toutes charges comprises.

Une mutualisation des services est réalisée en lien avec la proximité du FJT Espace Rabelais pour la restauration midi et soir, du lundi au vendredi agréé CROUS, au tarif de 3.25 €. La gestion (facturation, courrier, encaissements, renseignements) est réalisée à partir du FJT.



5.5 LA DIRECTION SPORTS



48

La direction des **SPORTS** répond aux objectifs suivants :

- Développer le sport à l'échelle du territoire : le sport pour tous
- Développer une relation forte avec les clubs

Administratif : 4 agents
 Fonctionnement des piscines : 26 agents
 Propreté des équipements - événementiel : 15 agents
 Animations sportives : 3 agents



Les terrains multisports

Ils participent au maillage sportif du territoire, notamment en milieu rural. 10 nouveaux terrains seront livrés en 2020, portant ainsi à 26, le nombre de ces infrastructures sur l'agglo.

26 terrains multisports



Les bassins d'apprentissage et le centre aquatique

2 bassins d'apprentissage

1 centre aquatique

Centre aquatique



224 329 entrées

836 714 € de recettes

32 941 entrées scolaires

Bassin de Graignes-Mesnil-Angot



22 331 entrées

66 401 € de recettes

11 860 € entrées scolaires

Bassin de Saint-Amand-Villages

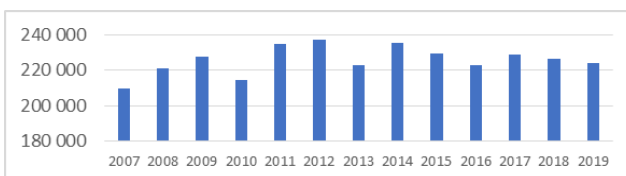


32 686 entrées

77 313 € de recettes

13 462 entrées scolaires

HISTORIQUE DES ENTREES DU CENTRE AQUATIQUE



L'établissement propose 11 types d'aquagym (aqua fitness, aqua training, aqua seniors, aqua bulding, aqua palmes training, aqua formes, aqua jets, aqua relax, aqua jumping, aqua trampo et l'aquagym douce) dispensés sur 25 cours accueillant 644 personnes.



L'action d'animation sportive « Sports-Vacances »

43ème année de fonctionnement

2 035 enfants

Moyenne de 165 enfants par jour

104 jours

28 activités

30 animateurs



Sports vacances est une structure d'animation sportive extra-scolaire pilotée par le service des sports de Saint-Lô Agglo.

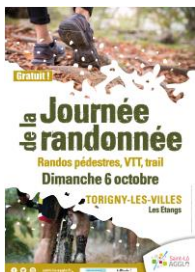
Elle permet de découvrir des sports tels que la gymnastique, le baseball, le tennis, les sports collectifs, le kayak, le tir à l'arc, l'escalade...pendant les vacances scolaires sur Saint-Lô et Canisy.

L'objectif est de faciliter l'accessibilité aux pratiques sportives et de découvrir diverses disciplines dans un cadre peu contraignant.

Cette action a vocation à s'étendre sur le territoire dans les années à venir.

5.5 LA DIRECTION SPORTS

Organisation de 2 manifestations



La journée de la randonnée

Elle se déroule le 1er dimanche d'octobre et change de site chaque année. Organisée sur Torigny les Villes en 2019, elle mobilise environ 800 personnes entre randonnées diverses et ateliers de plein air.

Le raid « Par Vire et chemins »



Il a lieu fin juin, entre Condé sur Vire et Saint-Lô, en partenariat avec le club de kayak. Une descente en canoë précède un parcours de run and bike à réaliser en binôme.

Le soutien aux associations



Les trophées du sport de l'agglo

Cet évènement, le 20 septembre 2019, a permis aux instances de l'agglo de témoigner de leurs reconnaissances aux diverses composantes du milieu sportif : dirigeants, arbitres et sportifs de tous niveaux.

205 associations sportives

16 138 licenciés (recensement 2015-2016)

21 salles multi-activités

20 salles de spécialités

41 stades

5 centres tennistiques couverts

4 boulodromes couverts

1 centre aquatique

Investissements 2019

- Réfection couverture centre sportif Julien Le Bas (Saint-Lô)
- Réfection toiture gymnase Le verrier (Agneaux)
- Terrain synthétique de rugby (Saint-Lô) et de football (Agneaux)
- Rafraîchissement et changement CTA bassin de natation de Graignes.



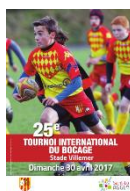
Terrain synthétique de la Falaise (Agneaux)



Bassin de natation - Graignes

Le mobilier sportif

Contrôles visuels et mécaniques, ainsi que la remise en état du mobilier sportif constitué de près de **250 buts de football, 110 buts de basket et 30 buts de handball** présents sur les installations communautaires.



Soutien logistique

343 manifestations ont bénéficié de mise à disposition de 4 074 tables, 14 171 chaises, 426 tentes, 9 785 barrières, ... L'ensemble est chiffré à près de 3 185 heures de travail

Subventions aux associations sportives

- 379 009 € au titre de l'aide au développement du sport,
- 13 364 € au titre du sport scolaire,
- 59 400 € au titre du soutien aux manifestations sportives scolaires

151 associations subventionnées

Pour un total de 451 773 €

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

SLO

ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_052-DE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE 16 JUILLET 2020



COMPTES ADMINISTRATIFS

2019

Rapport de
présentation

Ce rapport présente de façon synthétique et illustrée les comptes administratifs 2019.

Si vous souhaitez consulter les maquettes budgétaires officielles construites selon les normes de l'instruction comptable, document de plus de 600 pages, il est possible d'en demander un exemplaire à la direction des finances (finances@saint-lo-agglo.fr) ou de consulter un exemplaire lors de la séance.

PREAMBULE

Le compte administratif 2019 constitue la synthèse des différentes opérations comptables effectuées en 2019.

Lors du budget primitif voté le 2 mars dernier, n'avaient pas été repris les résultats ni les reports dans l'attente de la clôture 2019.

Il s'agit donc aujourd'hui d'approuver les comptes administratifs de l'établissement public et l'affectation des résultats.

SOMMAIRE



COMPTE ADMINISTRATIF

Budget principal



COMPTES ADMINISTRATIFS

Budgets annexes



LES CHIFFRES CLES

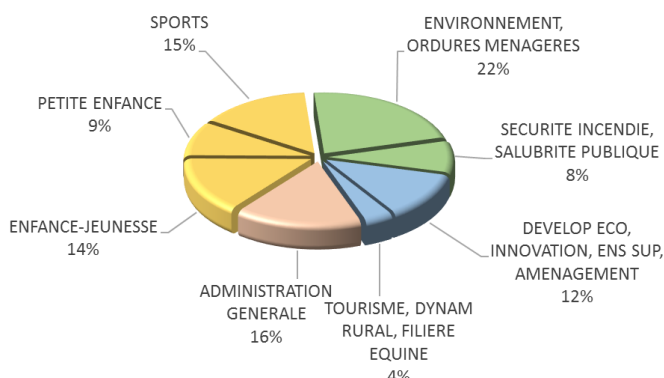
FONCTIONNEMENT

DEPENSES courantes 44 678 K€
RECETTES courantes 48 219 K€

Par rapport au CA 2018 : Dep + 5,25 % ; Rec - 0,82 %

Lors du vote du BP 2019, il était prévu que les dépenses courantes augmentent de 7,33 %, notamment suite aux différents recrutements et à la mise en place des différents schémas... (cf rapport BP 2019)

Dépenses de fonctionnement par domaine



7 737 K€ de DGF

(- 83 K€ par rapport à 2018)

24 796 K€ de Fiscalité directe

(+ 674 K€ par rapport à 2018)

8 000 K€ d'emprunt contracté

Dont 4 000 K€ reportés en 2020

14 600 K€ de dépenses d'équipement

Dont 4 650 K€ reportées en 2020

Excédent de financement 2019 :

26 K€

Excédent de fonctionnement 2019 :

7 145 K€

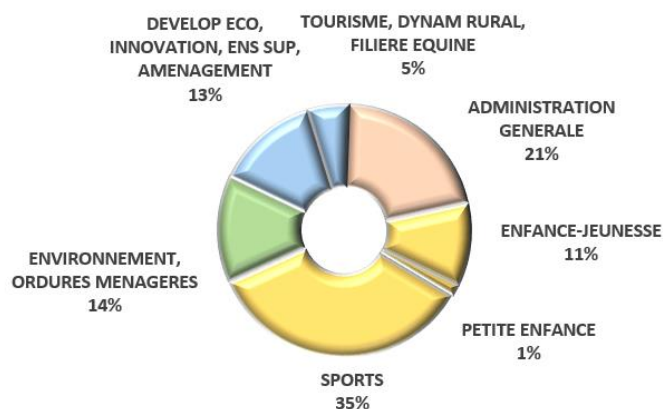
RESULTAT NET 2019 :

+ 6 978 K€

INVESTISSEMENTS

14,6 millions de DEPENSES D'EQUIPEMENT (reports compris)

	14 599 778,40
ADMINISTRATION GENERALE	3 062 968,86
ENFANCE-JEUNESSE	1 551 916,15
PETITE ENFANCE	201 177,89
SPORTS	5 076 055,99
ENVIRONNEMENT, ORDURES MENAGERES	2 012 336,27
SECURITE INCENDIE, SALUBRITE PUBLIQUE	
DEVELOP ECO, INNOVATION, ENS SUP, AMENAGEMENT	1 930 584,90
TOURISME, DYNAM RURAL, FILIERE EQUINE	764 738,34



LES RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	11 918 212,33
RECETTES de l'exercice	12 349 993,54
SOLDE REALISATIONS 2019	431 781,21
Résultat reporté N-1	-900 708,60
DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	-468 927,39
Solde REPORTS	494 500,15
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	25 572,76 (A)

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	48 924 222,23
RECETTES de l'exercice	48 802 587,06
SOLDE REALISATIONS 2019	-121 635,17
Résultat reporté N-1	7 266 593,54
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	7 144 958,37 (B)
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>-192 297,97</i>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	431 781,21
FONCTIONNEMENT	-121 635,17
RESULTAT BRUT 2019	310 146,04
Résultats reportés N-1	6 365 884,94
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	6 676 030,98
Solde REPORTS	302 202,18
RESULTAT NET 2019	6 978 233,16 (C)

L'EQUILIBRE GENERAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES 17 740 K€	RECETTES 17 740 K€
14 845 K€ de DEPENSES D'EQUIPEMENT (dont 4 895 K€ de reports)	8 000 K€ emprunts (dont 4 000 K€ reportés)
1 374 K€ 1 352 K€ d'emprunt, 22 K€ de rembt de caution	1 914 K€ subventions (dont 1 349 K€ reportés)
595 K€ Opérations d'ordre	1 367 K€ FCTVA et 166 K€ autres rec
901 K€ Résultat reporté N-1	AUTOFI N-1 2 281 K€
EXCEDENT CLOTURE 2019 25 K€	AMORTISSEMENTS 4 012 K€

(A)

FONCTIONNEMENT

DEPENSES 56 196 K€	RECETTES 56 196 K€
32 613 K€ (dont 319 K€ de reports) DEPENSES COURANTES et dépenses diverses	45 610 K€ FISCALITE - DOTATIONS
12 618 K€ ATTRIB. COMPENS., FNGIR...	3 319 K€ autres recettes
AMORTISSEMENTS.. 4 011 K€	7 267 K€ résultat reporté 2018
EXCEDENT DE CLOTURE 2019 6 953 K€	

EXCEDENT DE CLOTURE 2019 Invest + fonct
 6 978 K€

(C)

COMPARATIF CA 2019 / BUDGET VOTE 2019

		VOTE 2019	CA 2019	Ecart CA / Voté
DEPENSES		60 245 123,30	48 924 222,23	-11 320 901,07
Dépenses réelles		51 670 123,30	44 912 234,40	-6 757 888,90
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 264 893,36	7 438 219,34	-826 674,02
012	CHARGES DE PERSONNEL	12 791 317,71	12 455 572,91	-335 744,80
014	ATTENUATION DE PRODUITS	12 858 302,00	12 617 516,21	-240 785,79
022	DEPENSES IMPREVUES	1 847 850,23		-1 847 850,23
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	15 328 189,00	11 745 436,79	-3 582 752,21
66	CHARGES FINANCIERES	450 000,00	421 478,44	-28 521,56
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 000,00	53 980,71	8 980,71
68	PROVISIONS	84 571,00	180 030,00	95 459,00
Dépenses d'ordre		8 575 000,00	4 011 987,83	-4 563 012,17
023	VIREMENT A LA SECT. D'INVEST.	4 575 000,00		-4 575 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT.	4 000 000,00	4 011 987,83	11 987,83

		VOTE 2019	CA 2019	Ecart CA / Voté
RECETTES		60 245 123,30	48 802 587,06	-4 175 941,80
Recettes réelles		52 467 528,86	48 219 147,26	-4 248 381,60
013	ATTENUATION DE CHARGES	523 133,00	206 229,06	-316 903,94
70	PRODUITS DES SERVICES	1 325 388,93	1 519 866,44	194 477,51
73	IMPOTS ET TAXES	32 397 877,00	31 961 608,90	-436 268,10
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 595 398,93	13 522 148,24	-73 250,69
75	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	4 325 310,00	701 207,76	-3 624 102,24
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	120 000,00	157 665,86	37 665,86
78	REPRISE SUR AMORT. ET PROV.	180 421,00	150 421,00	-30 000,00
Recettes d'ordre		511 000,00	583 439,80	72 439,80
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT.	511 000,00	583 439,80	72 439,80
002	RESULTAT N-1 REPORTE	7 266 594,44		

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 (Recettes - Dépenses)	-121 635,17
---	--------------------

RESULTAT REPORTE N-1	7 266 593,54
-----------------------------	---------------------

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE A AFFECTER (Recettes - Dépenses + Résultat N-1)	7 144 958,37 (B)
---	-------------------------

EXPLICATIONS DES ECARTS CA 2019 / BUDGET 2019

DEPENSES REELLES inférieures aux prévisions **- 6 758 K€**

65 – CHARGES DE GESTION COURANTE **- 3 583 K€**

- Prise en charge des déficits des budgets zones d'activités non effectuée, dans l'attente de la commercialisation. Inscription au BP qui permettait l'équilibre des budgets. - 3 042 K€
- Participation à la Région au titre des transports scolaires moins élevée que prévue - 169 K€
- Subventions diverses (notamment ruralité, développement économique, PEL) - 272 K€
- Divers - 100 K€

022 – DEPENSES IMPREVUES **- 1 848 K€**

- Crédit non utilisé

011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL **- 827 K€**

- Etudes non réalisées en 2019 - 175 K€
- Catalogues et imprimés - 132 K€
- Frais de maintenance - 121 K€
- Prestation de service (Gestion aire d'accueil des gens du voyage) non réalisée - 130 K€
- Ruralité : ingénierie boisement : montant prévu au BP représentait 3 années - 115 K€
- Divers - 154 K€

012 – CHARGES DE PERSONNEL **- 335 K€**

- Conventions de Mise à disposition de personnels (non finalisation de certaines conventions)

AUTRES **- 165 K€**

Dont provision de reversement de fiscalité et attributions de compensation.

RECETTES REELLES inférieures aux prévisions **- 4 248 K€**

75 – PRODUITS DE GESTION COURANTE **- 3 624 K€**

- Reversement des excédents des budgets zones d'activités non effectué, dans l'attente de la commercialisation. Inscription au BP qui permettait l'équilibre des budgets. - 3 781 K€
- Recettes supplémentaires diverses + 157 K€

73 – IMPÔTS ET TAXES **- 436 K€**

- Cela concerne notamment des rôles supplémentaires de fiscalité moins importants en 2019

74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS **- 73 K€**

- Cela concerne notamment le fonds départemental de TP et des subventions de fonctionnement relatives à des projets réinscrits au BP 2020

70 – PRODUITS D'ACTIVITES DES SERVICES **+ 194 K€**

- Cela concerne les recettes d'activités à caractère sportif et de loisirs plus élevées que la prévision du budget

AUTRES **- 144 K€**

COMPARATIF CA 2019 / CA 2018

DEPENSES ET RECETTES courantes

Hors opérations exceptionnelles et provisions

DEPENSES + 5,25 %
 RECETTES - 0,82 %

Lors du vote du BP 2019, il était prévu que les dépenses courantes augmentent de 7,33 %, notamment suite aux différents recrutements et à la mise en place des différents schémas... (cf rapport BP 2019)

		REALISE 2018	REALISE 2019	Evolution 2018-2019
DEPENSES		42 448 111,14	44 678 223,69	2 230 112,55
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 462 199,72	7 438 219,34	976 019,62
012	CHARGES DE PERSONNEL	11 460 770,40	12 455 572,91	994 802,51
014	ATTENUATION DE PRODUITS	12 851 348,75	12 617 516,21	-233 832,54
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	11 224 336,85	11 745 436,79	521 099,94
66	CHARGES FINANCIERES	449 455,42	421 478,44	-27 976,98

011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL + 976 K€

-Dépenses relatives au PLH, PCAET, PLUi, PDU, PAT	+ 412 K€
-TGAP	+ 52 K€
-Anniversaire débarquement	+ 80 K€
-Renforcement de la maintenance des bâtiments	+ 178 K€
-Prestations de services	+ 122 K€
-Divers	+ 132 K€

012 – CHARGES DE PERSONNEL + 995 K€

Cette augmentation était prévue au budget primitif 2019 et s'explique par le GVT (glissement vieillesse technicité), les mises à disposition et les recrutements (directeur développement économique, chargé de mission santé, responsable exploitation/entretien/maintenance des bâtiments, technicien bâtiment, techniciens informatiques...)

014 – ATTENUATION DE PRODUITS - 234 K€

-Dotation de solidarité communautaire	- 224 K€
-Divers	- 10 K€

65 – CHARGES DE GESTION COURANTE + 521 K€

-Subventions aux budgets annexes	+ 205 K€
-Admissions en non valeur	+ 55 K€
-Contribution au SDIS	+ 53 K€
-Contribution au syndicat mixte du point fort	+ 108 K€
-Divers (subventions...)	+ 100 K€

1. COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGET PRINCIPAL

		REALISE 2018	REALISE 2019	Evolution 2018-2019
RECETTES		48 619 999,45	48 219 147,26	-400 852,19
013	ATTENUATION DE CHARGES	182 969,80	206 229,06	23 259,26
70	PRODUITS DES SERVICES	1 366 744,39	1 519 866,44	153 122,05
73	IMPOTS ET TAXES	32 181 995,35	31 961 608,90	-220 386,45
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 494 944,63	13 522 148,24	27 203,61
75	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANT	610 643,35	701 207,76	90 564,41

013 – ATTENUATION DE CHARGES + 23 K€

-Remboursements d'indemnités journalières (maladie, longue durée...)

70 – PRODUITS DES SERVICES + 153 K€

-Notamment les recettes liées aux accueils collectifs de mineurs et aux bassins


73 – IMPOTS ET TAXES - 220 K€

-CVAE	- 119 K€
-TASCOM	- 120 K€
-FPIC	- 20 K€
-Taxe de séjour	+ 55 K€
-Prélèvements sur paris hippiques	- 42 K€
-Divers	+ 26 K€

74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS + 27 K€

-Fonds départemental de taxe professionnelle	- 40 K€
-Participations communes TAP	- 38 K€
-DGF	- 83 K€
-FCTVA	+ 57 K€
-Participations région	+ 110 K€
-Divers	- 13 K€

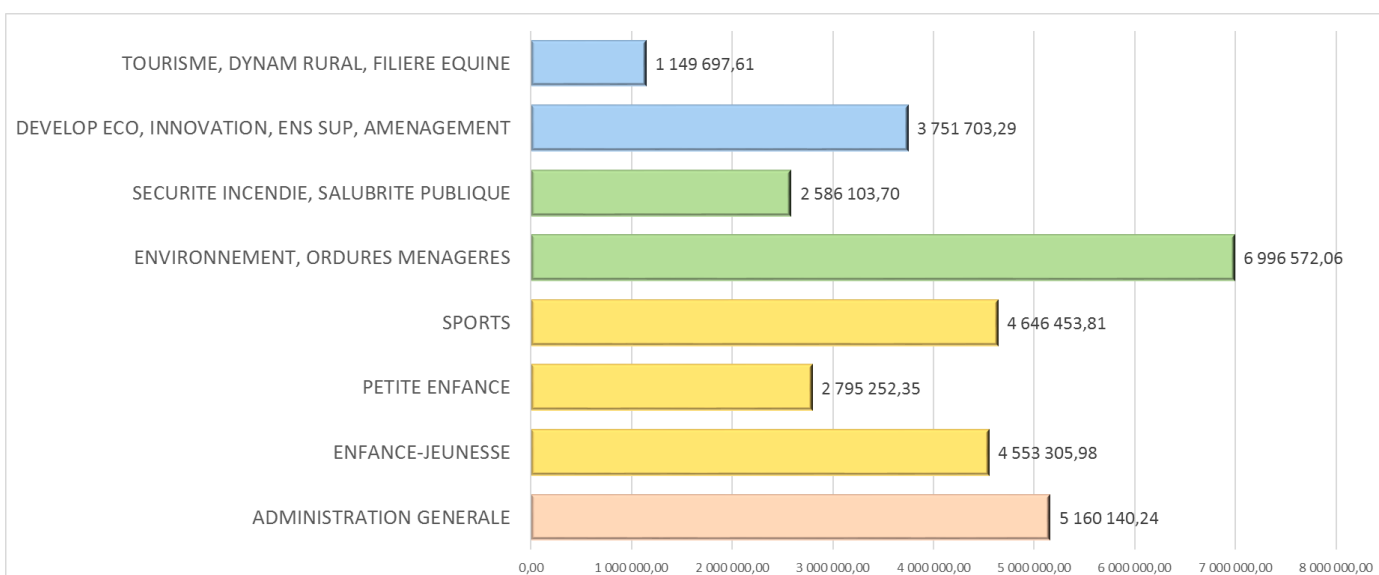
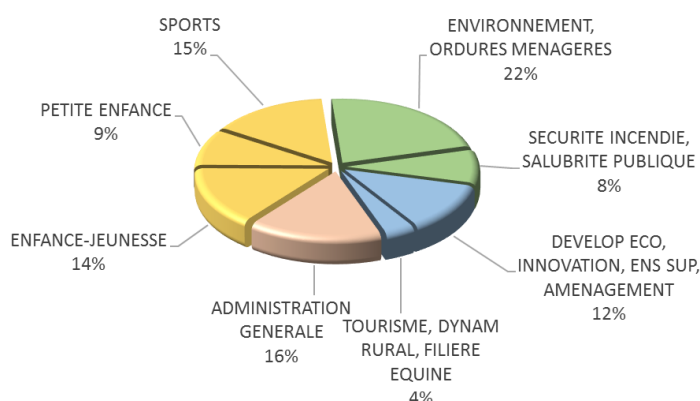
1. COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 
ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_052-DE

LES DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Par compétence

DEPENSES COURANTES (chapitres 011, 012, 014, 65 et 66)	31 639 229,04
ADMINISTRATION GENERALE	5 160 140,24
ENFANCE-JEUNESSE	4 553 305,98
PETITE ENFANCE	2 795 252,35
SPORTS	4 646 453,81
ENVIRONNEMENT, ORDURES MENAGERES	6 996 572,06
SECURITE INCENDIE, SALUBRITE PUBLIQUE	2 586 103,70
DEVELOP ECO, INNOVATION, ENS SUP, AMENAGEMENT	3 751 703,29
TOURISME, DYNAM RURAL, FILIERE EQUINE	1 149 697,61



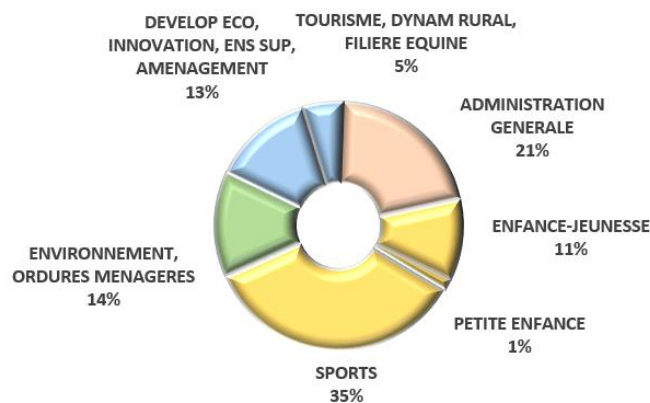
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2019

DEPENSES		CA 2019	Reports*	TOTAL 2019 Réalisé + reporté
DEPENSES D'EQUIPEMENT		9 950 081,64	4 649 696,76	14 599 778,40
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	540 597,19	469 810,83	1 010 408,02
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	851 201,36	588 426,64	1 439 628,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 304 483,75	798 692,83	4 103 176,58
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 253 799,34	2 792 766,46	8 046 565,80
AUTRES DEPENSES		1 968 130,69	245 602,93	2 213 733,62
45	OPERATIONS SOUS MANDAT		245 602,93	245 602,93
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1 373 543,28		1 373 543,28
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT.	583 439,80		583 439,80
041	OPERATIONS D'ORDRE PATRIM.	11 147,61		11 147,61
TOTAL DEPENSES		11 918 212,33	4 895 299,69	16 813 512,02

* Pour les dépenses, cela signifie que les bons de commande ont été réalisés ou que les marchés ont été notifiés, que l'opération est en cours mais que les factures n'ont pas encore été toutes reçues et/ou payées. Pour les recettes, cela signifie que les notifications de subventions ont été reçues, ou que des actes ont été signés mais que le produit n'a pas encore été perçu. Pour autant, l'engagement juridique doit correspondre à un engagement comptable et cela rentre en compte dans le calcul du résultat et de l'équilibre du budget.

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT Par compétence

	14 599 778,40
ADMINISTRATION GENERALE	3 062 968,86
ENFANCE-JEUNESSE	1 551 916,15
PETITE ENFANCE	201 177,89
SPORTS	5 076 055,99
ENVIRONNEMENT, ORDURES MENAGERES	2 012 336,27
SECURITE INCENDIE, SALUBRITE PUBLIQUE	
DEVELOP ECO, INNOVATION, ENS SUP, AMENAGEMENT	1 930 584,90
TOURISME, DYNAM RURAL, FILIERE EQUINE	764 738,34

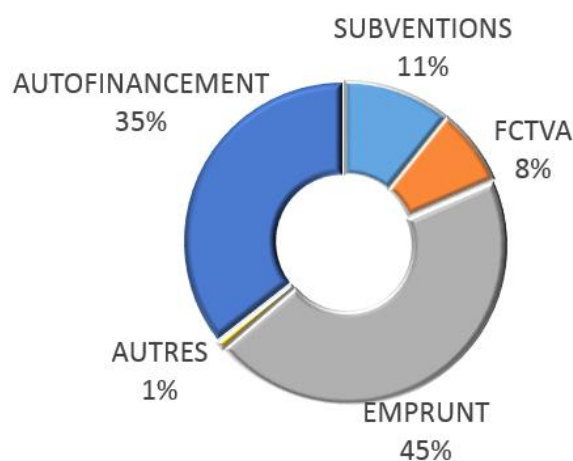


LES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2019

RECETTES		CA 2019	Reports	TOTAL 2019 Réalisé + reporté
10	FCTVA	1 366 530,00		1 366 530,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	565 933,72	1 348 478,84	1 914 412,56
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	4 024 567,30	4 000 000,00	8 024 567,30
AUTRES RECETTES		89 166,96	41 321,00	130 487,96
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	19 204,49		19 204,49
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	69 962,47		69 962,47
45823	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		41 321,00	41 321,00
AUTOFINANCEMENT		6 303 795,56		6 303 795,56
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECT.	4 011 987,83		4 011 987,83
041	OPERATIONS D'ORDRE PATRIM.	11 147,61		11 147,61
10	AFFECTATION RESULTAT N-1	2 280 660,12		2 280 660,12
TOTAL RECETTES		12 349 993,54	5 389 799,84	17 739 793,38

001	RESULTAT N-1 REPORTE	-900 708,60
EXCEDENT DE FINANCEMENT 2019		25 572,76 (A)

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



02 – EAU POTABLE AFFERMAGE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	2 066 468,89
RECETTES de l'exercice	1 253 517,02
SOLDE REALISATIONS 2019	-812 951,87
Résultat reporté N-1	-213 096,20
DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	-1 026 048,07
Solde REPORTS	-125 157,14
BESOIN DE FINANCEMENT	-1 151 205,21

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	1 349 885,66
RECETTES de l'exercice	2 540 777,32
SOLDE REALISATIONS 2019	1 190 891,66
Résultat reporté N-1	630 945,10
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	1 821 836,76
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>0,00</i>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	-812 951,87
FONCTIONNEMENT	1 190 891,66
RESULTAT BRUT 2019	377 939,79
Résultats reportés N-1	417 848,90
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	795 788,69
Solde REPORTS	-125 157,14
RESULTAT NET 2019	670 631,55

DEPENSES courantes 906 750 €
RECETTES courantes 2 445 180 €

1 412 K€ de dépenses d'équipement (Dont 4248 K€ reports)
0 K€ d'emprunt contracté

03 – EAU POTABLE GERANCE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	159 504,72
RECETTES de l'exercice	369 665,80
SOLDE REALISATIONS 2019	210 161,08
Résultat reporté N-1	-121 151,79
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	89 009,29
Solde REPORTS	-33 676,81
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	55 332,48

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	441 908,47
RECETTES de l'exercice	508 992,49
SOLDE REALISATIONS 2019	67 084,02
Résultat reporté N-1	955,81
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	68 039,83
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>0,00</i>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	210 161,08
FONCTIONNEMENT	67 084,02
RESULTAT BRUT 2019	277 245,10
Résultats reportés N-1	-120 195,98
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	157 049,12
Solde REPORTS	-33 676,81
RESULTAT NET 2019	123 372,31

DEPENSES courantes 394 590 €
RECETTES courantes 490 640 €

72 K€ de dépenses d'équipement (Dont 34 K€ reports)
230 K€ d'emprunt contracté

04 – EAU POTABLE REGIE

RESULTATS 2019

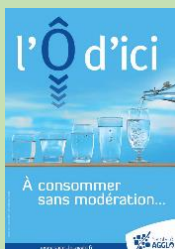
INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	473 129,60
RECETTES de l'exercice	551 177,84
SOLDE REALISATIONS 2019	78 048,24
Résultat reporté N-1	-152 402,03
DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	-74 353,79
Solde REPORTS	44 487,07
BESOIN DE FINANCEMENT	-29 866,72

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	2 078 163,04
RECETTES de l'exercice	2 168 697,12
SOLDE REALISATIONS 2019	90 534,08
Résultat reporté N-1	428 623,71
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	519 157,79
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>-373,50</i>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	78 048,24
FONCTIONNEMENT	90 534,08
RESULTAT BRUT 2019	168 582,32
Résultats reportés N-1	276 221,68
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	444 804,00
Solde REPORTS	44 113,57
RESULTAT NET 2019	488 917,57

DEPENSES courantes	1 722 390 €
RECETTES courantes	1 919 760 €

617 K€ de dépenses d'équipement (*Dont 362 K€ reports*)
400 K€ d'emprunt contracté (*reportés en 2020*)



EAU POTABLE
Chiffres clés 2019

3 300 000 m³
 consommés

36 700 abonnés

1 900 km de réseaux

05 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF AFFERMAGE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	1 297 068,23
RECETTES de l'exercice	1 439 178,56
SOLDE REALISATIONS 2019	142 110,33
Résultat reporté N-1	279 325,01
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	421 435,34
Solde REPORTS	-287 534,19
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	133 901,15

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	1 558 594,36
RECETTES de l'exercice	2 236 462,74
SOLDE REALISATIONS 2019	677 868,38
Résultat reporté N-1	998 889,14
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	1 676 757,52
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>0,00</i>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	142 110,33
FONCTIONNEMENT	677 868,38
RESULTAT BRUT 2019	819 978,71
Résultats reportés N-1	1 278 214,15
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	2 098 192,86
Solde REPORTS	-287 534,19
RESULTAT NET 2019	1 810 658,67

DEPENSES courantes 546 875 €
RECETTES courantes 1 775 500 €

1 224 K€ de dépenses d'équipement (Dont 746 K€ reports)
219 K€ d'emprunt contracté (Dont 45 K€ reports)

06 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	839 124,38
RECETTES de l'exercice	737 900,89
SOLDE REALISATIONS 2019	-101 223,49
Résultat reporté N-1	246 866,74
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	145 643,25
Solde REPORTS	-61 366,56
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	84 276,69

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	1 421 567,49
RECETTES de l'exercice	1 225 222,86
SOLDE REALISATIONS 2019	-196 344,63
Résultat reporté N-1	334 441,05
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	138 096,42
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>70 168,00</i>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	-101 223,49
FONCTIONNEMENT	-196 344,63
RESULTAT BRUT 2019	-297 568,12
Résultats reportés N-1	581 307,79
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	283 739,67
Solde REPORTS	8 801,44
RESULTAT NET 2019	292 541,11

DEPENSES courantes 926 200 €
RECETTES courantes 1 029 225 €

476 K€ de dépenses d'équipement (Dont 258 K€ reports)
471 K€ d'emprunt contracté



**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Chiffres clés 2019

**38 stations
d'épuration**

24 300 abonnés

510 km de réseaux

2. COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES

07 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF REGIE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	180 439,00
RECETTES de l'exercice	180 680,00
SOLDE REALISATIONS 2019	241,00
Résultat reporté N-1	-1,00
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	240,00
Solde REPORTS	-240,00
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	81 362,55
RECETTES de l'exercice	63 387,71
SOLDE REALISATIONS 2019	-17 974,84
Résultat reporté N-1	146 881,69
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	128 906,85
<small>Pour info, solde REPORTS</small>	<small>6 780,00</small>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	241,00
FONCTIONNEMENT	-17 974,84
RESULTAT BRUT 2019	-17 733,84
Résultats reportés N-1	146 880,69
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	129 146,85
Solde REPORTS	6 540,00
RESULTAT NET 2019	135 686,85

DEPENSES courantes 79 255 €
RECETTES courantes 62 015 €

318 K€ d'aides reversées aux particuliers
(dépense/recette) (Dont 138 K€ reports)



**ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**
Chiffres clés 2019

61% de taux de
conformité

14 500 installations

08 – OM SECTEUR CANISY

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	24 438,42
RECETTES de l'exercice	3 703,41
SOLDE REALISATIONS 2019	-20 735,01
Résultat reporté N-1	20 796,58
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	61,57
Solde REPORTS	0,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	61,57

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	548 981,24
RECETTES de l'exercice	563 960,01
SOLDE REALISATIONS 2019	14 978,77
Résultat reporté N-1	20 571,62
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	35 550,39
<small>Pour info, solde REPORTS</small>	<small>0,00</small>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	-20 735,01
FONCTIONNEMENT	14 978,77
RESULTAT BRUT 2019	-5 756,24
Résultats reportés N-1	41 368,20
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	35 611,96
Solde REPORTS	0,00
RESULTAT NET 2019	35 611,96

DEPENSES courantes 546 770 €
RECETTES courantes 563 960 €

24 K€ de dépenses d'équipement
0 K€ d'emprunt contracté

2. COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES

09 – TRANSPORTS

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	194 862,86
RECETTES de l'exercice	348 777,71
SOLDE REALISATIONS 2019	153 914,85
Résultat reporté N-1	1 344 532,49
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	1 498 447,34
Solde REPORTS	77 974,19
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	1 576 421,53

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	2 697 111,39
RECETTES de l'exercice	2 861 200,07
SOLDE REALISATIONS 2019	164 088,68
Résultat reporté N-1	520 887,33
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	684 976,01
<small>Pour info, solde REPORTS</small>	<small>-6 096,00</small>

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	153 914,85
FONCTIONNEMENT	164 088,68
RESULTAT BRUT 2019	318 003,53
Résultats reportés N-1	1 865 419,82
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	2 183 423,35
Solde REPORTS	71 878,19
RESULTAT NET 2019	2 255 301,54

DEPENSES courantes 2 354 430 €
RECETTES courantes 2 755 050 €

135 K€ de dépenses d'équipement (Dont 16 K€ reports)
0 K€ d'emprunt contracté



MOBILITE
Chiffres clés 2019

131 arrêts de bus

19 véhicules

**2 715 000 € de versement
 transport perçu**

250 vélos électriques loués

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

RESULTATS 2019	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Investissement	BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT Section d'investissement	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Fonctionnement	RESULTAT NET 2019
10 - OPERATIONS IMMOBILIERES	-462 393,28	477 271,00	14 877,72	4 032 290,24	-170,76	4 046 997,20
11 - BÂTIMENT COPINEW MARGNY	-96 125,70		-96 125,70	23 453,95		-72 671,75
12 - CREDIT BAIL IMMO TESSY SUR VIRE	-142 523,27		-142 523,27	-14 975,37		-157 498,64
13 - TESSY TERRE D'ENTREPRISE	-2 914,92		-2 914,92	159 370,86		156 455,94
TOTAL	-703 957,17	477 271,00	-226 686,17	4 200 139,68	-170,76	3 973 282,75

Le résultat net du budget « opérations immobilières » traduit notamment le transfert des dépenses de construction du pôle Agglo21 (3 778 K€), initialement imputées sur le budget « ope immo », vers le budget Pôle Agglo21, où une dépense du même montant est comptabilisée en 2020.

DEPENSES courantes 417 890 €
RECETTES courantes 741 460 €

2 942 K€ de dépenses d'équipement
(Dont 78 K€ reports et dont 2 205 K€ pour le pôle Agglo21)
0 K€ d'emprunt contracté

IMMOBILIER D'ENTREPRISES Chiffres clés 2019

22 ateliers relais **868 K€ de loyers générés**
36 bureaux
85% de taux d'occupation **108 K€ liés aux crédits-baux**

POLE AGGLO 21

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	530 102,29
RECETTES de l'exercice	2 020 000,00
SOLDE REALISATIONS 2019	1 489 897,71
Résultat reporté N-1	
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	1 489 897,71
Solde REPORTS	1 951 392,93
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	3 441 290,64

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	33 885,50
RECETTES de l'exercice	0,00
SOLDE REALISATIONS 2019	-33 885,50
Résultat reporté N-1	
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-33 885,50
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	-2 150,00

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	1 489 897,71
FONCTIONNEMENT	-33 885,50
RESULTAT BRUT 2019	1 456 012,21
Résultats reportés N-1	
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	1 456 012,21
Solde REPORTS	1 949 242,93
RESULTAT NET 2019	3 405 255,14

L'excédent correspond aux subventions et à l'emprunt relatifs à la construction du Pôle Agglo 21. La constatation des dépenses du projet (initialement imputées sur le budget « opérations immobilières ») sera effectuée en 2020.



ZONES D'ACTIVITES

RESULTATS 2019	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Investissement	BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT Section d'investissement	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Fonctionnement	RESULTAT NET 2019
14 - PARC D'ACT NEPTUNE 2 SAINT-LÔ				254 039,61		254 039,61
15 - PARC D'ACT DU BOCAGE ST-GEORGES-MON	-58 246,27		-58 246,27	-45 390,60		-103 636,87
16 - PARC D'ACT CROIX CARREE 2 SAINT-LÔ	-1 479,00		-1 479,00	42 798,68		41 319,68
17 - PARC D'ACT HOTEL FLANQUET AGNEAUX	20 671,64		20 671,64	113 653,54		134 325,18
18 - PARC D'ACT EUROPE 2 SAINT-LÔ	0,00		0,00	1 058 265,62		1 058 265,62
19 - PARC D'ACTIVITES GOLF 3	-43 812,21		-43 812,21	-0,08		-43 812,29
20 - PARC D'ACTIVITES DU FLEURION	-18 437,57		-18 437,57	786 353,69		767 916,12
21 - PARC D'ACTIVITES GUILBERVILLE	-1 307 647,63		-1 307 647,63	1 555 466,05		247 818,42
22 - PARC D'ACTIVITES LA CHENEE	-216 726,10		-216 726,10	156 786,78		-59 939,32
23 - TECHNOPOLE AGGLO 21 SAINT-LÔ	823 393,26		823 393,26	12 553,99		835 947,25
24 - ZONE ARTISANALE ST CLAIR SUR ELLE	46 541,93		46 541,93	24 713,39		71 255,32
25 - ZONE ARTISANALE DETOURBE 2 ST AMAND	-1 322 237,45		-1 322 237,45	-37,27		-1 322 274,72
26 - ZONE ARTISANALE FAUQUETIERE CONDÉ	-309 081,36		-309 081,36	20 711,34		-288 370,02
27 - ZONE ARTISANALE HORIZON ST JEAN DES	-274 968,21		-274 968,21	29 674,64		-245 293,57
28 - ZONE ARTISANALE HÉBÉCREVON	-125 091,02		-125 091,02	-25 179,85		-150 270,87
29 - ZONE ARTISANALE MOYON	0,00		0,00	16 408,00		16 408,00
TOTAL	-2 787 119,99		-2 787 119,99	4 000 817,53		1 213 697,54

CHIFFRES CLES

DEPENSES courantes 263 655 €
RECETTES courantes 1 504 506 €

154 K€ de dépenses d'aménagement
1 504 K€ de cessions

ZONES D'ACTIVITES

Indicateurs 2019

30 zones d'activités
dont 14 en cours de
commercialisation

84,79 % de taux
d'occupation

LOTISSEMENTS

	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Investissement	BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT Section d'investissement	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Fonctionnement	RESULTAT NET 2019
30 - LOTISSEMENT BOIS JUGAN SAINT-LÔ	0,00		0,00	1 069 125,46		1 069 125,46
31 - LOTISSEMENT LE CLOS CAUVIN ST LÔ	0,00		0,00	87 023,37		87 023,37
34 - LOTISSEMENT CROIX PAIN ST-GEORG-MON	-277 640,83		-277 640,83	-13 078,09		-290 718,92
35 - LOTISSEMENT LA CHESNAIE BAUDRE	-38 875,13		-38 875,13	71 842,80		32 967,67
36 - LOTISSEMENT LES COTEAUX DE LA VIRE	-258 370,06		-258 370,06	256 011,71		-2 358,35
TOTAL	-574 886,02		-574 886,02	1 470 925,25		896 039,23

CHIFFRES CLES

94 600 € de cessions
En 2019

2. COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES

37 – FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	94 255,47
RECETTES de l'exercice	87 691,63
SOLDE REALISATIONS 2019	-6 563,84
Résultat reporté N-1	76 811,01
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	70 247,17
Solde REPORTS	-29 944,46
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	40 302,71

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	-6 563,84
FONCTIONNEMENT	-31 683,28
RESULTAT BRUT 2019	-38 247,12
Résultats reportés N-1	122 935,67
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	84 688,55
Solde REPORTS	-31 564,46
RESULTAT NET 2019	53 124,09

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	1 460 186,83
RECETTES de l'exercice	1 428 503,55
SOLDE REALISATIONS 2019	-31 683,28
Résultat reporté N-1	46 124,66
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	14 441,38
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>-1 620,00</i>

CHIFFRES CLES

DEPENSES courantes	1 377 262 €
RECETTES courantes	1 404 608 €

115 K€ de dépenses d'équipement
0 K€ d'emprunt contracté
385 K€ de subvention du budget principal



FJT
Indicateurs 2019

311 jeunes
hébergés

44 900 repas

38 – CENTRE AQUATIQUE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	486 482,71
RECETTES de l'exercice	447 478,68
SOLDE REALISATIONS 2019	-39 004,03
Résultat reporté N-1	-101 470,26
DEFICIT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	-140 474,29
Solde REPORTS	-921,12
BESOIN DE FINANCEMENT	-141 395,41

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	-39 004,03
FONCTIONNEMENT	3 366,74
RESULTAT BRUT 2019	-35 637,29
Résultats reportés N-1	96 338,18
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	60 700,89
Solde REPORTS	-4 961,12
RESULTAT NET 2019	55 739,77

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	1 982 052,47
RECETTES de l'exercice	1 985 419,21
SOLDE REALISATIONS 2019	3 366,74
Résultat reporté N-1	197 808,44
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	201 175,18
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	<i>-4 040,00</i>

CHIFFRES CLES

DEPENSES courantes	1 660 319 €
RECETTES courantes	1 829 701 €

78 K€ de dépenses d'équipement
0 K€ d'emprunt contracté
950 K€ de subvention du budget principal



CENTRE AQUATIQUE
Indicateurs 2019

224 329 entrées
Soit 836 714 €

32 941 entrées
scolaires

39 – ESPACE FORME DU CENTRE AQUATIQUE

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	37 685,40
RECETTES de l'exercice	34 538,41
SOLDE REALISATIONS 2019	-3 146,99
Résultat reporté N-1	4 890,82
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	1 743,83
Solde REPORTS	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	1 743,83

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	59 962,98
RECETTES de l'exercice	62 003,79
SOLDE REALISATIONS 2019	2 040,81
Résultat reporté N-1	4 548,62
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	6 589,43
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	-3 146,99
FONCTIONNEMENT	2 040,81
RESULTAT BRUT 2019	-1 106,18
Résultats reportés N-1	9 439,44
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	8 333,26
Solde REPORTS	
RESULTAT NET 2019	8 333,26

CHIFFRES CLES

DEPENSES courantes	41 418 €
RECETTES courantes	53 803 €

30 K€ de dépenses d'équipement
0 K€ d'emprunt contracté
20 K€ de subvention du budget centre aquatique

40 – PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

RESULTATS 2019

INVESTISSEMENT	
DEPENSES de l'exercice	19 189,69
RECETTES de l'exercice	31 690,41
SOLDE REALISATIONS 2019	12 500,72
Résultat reporté N-1	9 971,94
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT	22 472,66
Solde REPORTS	0,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	22 472,66

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES de l'exercice	11 627,46
RECETTES de l'exercice	16 366,09
SOLDE REALISATIONS 2019	4 738,63
Résultat reporté N-1	12 959,87
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT à affecter	17 698,50
<i>Pour info, solde REPORTS</i>	0,00

RESULTAT NET 2019	
INVESTISSEMENT	12 500,72
FONCTIONNEMENT	4 738,63
RESULTAT BRUT 2019	17 239,35
Résultats reportés N-1	22 931,81
RESULTAT NET 2019 (hors reports)	40 171,16
Solde REPORTS	0,00
RESULTAT NET 2019	40 171,16

CHIFFRES CLES

DEPENSES courantes	3 303 €
RECETTES courantes	0 €

2. COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le



ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_052-DE

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

SLOW

ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_052-DE



	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (Recettes - Dépenses + résultat reporté N-1)	Solde REP Investissement	BESOIN OU EXCEDE FINANCEMENT Section d'investissement	REPONSE N-1	
01 - BUDGET PRINCIPAL	-468 927,39	494 500,15	25 572,76	7 144 958,37	-192 297,97
02 - EAU POTABLE AFFERMAGE	-1 026 048,07	-125 157,14	-1 151 205,21	1 821 836,76	0,00
03 - EAU POTABLE GÉRANCE	89 009,29	-33 676,81	55 332,48	68 039,83	0,00
04 - EAU POTABLE REGIE	-74 353,79	44 487,07	-29 866,72	519 157,79	-373,50
05 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF AFFERMAGE	421 435,34	-287 534,19	133 901,15	1 676 757,52	0,00
06 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF RÉGIE	145 643,25	-61 366,56	84 276,69	138 096,42	70 168,00
07 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF RÉGIE	240,00	-240,00	0,00	128 906,85	6 780,00
08 - OM SECTEUR CANISY	61,57	0,00	61,57	35 550,39	0,00
09 - TRANSPORTS	1 498 447,34	77 974,19	1 576 421,53	684 976,01	-6 096,00
10 - OPERATIONS IMMOBILIERES	-462 393,28	477 271,00	14 877,72	4 032 290,24	-170,76
11 - BÂTIMENT COPINEW MARIGNY	-96 125,70		-96 125,70	23 453,95	
12 - CREDIT BAIL IMMO TESSY SUR VIRE	-142 523,27		-142 523,27	-14 975,37	
13 - TESSY TERRE D'ENTREPRISE	-2 914,92		-2 914,92	159 370,86	
14 - PARC D'ACT NEPTUNE 2 SAINT-LÔ				254 039,61	
15 - PARC D'ACT DU BOCAGE ST-GEORGES-MON	-58 246,27		-58 246,27	-45 390,60	
16 - PARC D'ACT CROIX CARREE 2 SAINT-LÔ	-1 479,00		-1 479,00	42 798,68	
17 - PARC D'ACT HOTEL FLANQUET AGNEAUX	20 671,64		20 671,64	113 653,54	
18 - PARC D'ACT EUROPE 2 SAINT-LÔ	0,00		0,00	1 058 265,62	
19 - PARC D'ACTIVITES GOLF 3	-43 812,21		-43 812,21	-0,08	
20 - PARC D'ACTIVITES DU FLEURION	-18 437,57		-18 437,57	786 353,69	
21 - PARC D'ACTIVITES GUILBERVILLE	-1 307 647,63		-1 307 647,63	1 555 466,05	
22 - PARC D'ACTIVITES LA CHENEE	-216 726,10		-216 726,10	156 786,78	
23 - TECHNOPOLE AGGLO 21 SAINT-LÔ	823 393,26		823 393,26	12 553,99	
24 - ZONE ARTISANALE ST CLAIR SUR ELLE	46 541,93		46 541,93	24 713,39	
25 - ZONE ARTISANALE DETOURBE 2 ST AMAND	-1 322 237,45		-1 322 237,45	-37,27	
26 - ZONE ARTISANALE FAUQUETIERE CONDÉ	-309 081,36		-309 081,36	20 711,34	
27 - ZONE ARTISANALE HORIZON ST JEAN DES	-274 968,21		-274 968,21	29 674,64	
28 - ZONE ARTISANALE HÉBÉCREVON	-125 091,02		-125 091,02	-25 179,85	
29 - ZONE ARTISANALE MOYON	0,00		0,00	16 408,00	
30 - LOTISSEMENT BOIS JUGAN SAINT-LÔ	0,00		0,00	1 069 125,46	
31 - LOTISSEMENT LE CLOS CAUVIN ST LÔ	0,00		0,00	87 023,37	
33 - POLE AGGLO21	1 489 897,71	1 951 392,93	3 441 290,64	-33 885,50	-2 150,00
34 - LOTISSEMENT CROIX PAIN ST-GEORG-MON	-277 640,83		-277 640,83	-13 078,09	
35 - LOTISSEMENT LA CHESNAIE BAUDRE	-38 875,13		-38 875,13	71 842,80	
36 - LOTISSEMENT LES COTEAUX DE LA VIRE	-258 370,06		-258 370,06	256 011,71	
37 - FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS ST-LÔ	70 247,17	-29 944,46	40 302,71	14 441,38	-1 620,00
38 - CENTRE AQUATIQUE	-140 474,29	-921,12	-141 395,41	201 175,18	-4 040,00
39 - ESPACE FORME CENTRE AQUATIQUE ST-LÔ	1 743,83		1 743,83	6 589,43	
40 - PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	22 472,66	0,00	22 472,66	17 698,50	0,00
TOTAL	-2 036 568,56	2 506 785,06	470 216,50	22 096 181,39	-129 800,23

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE

(hors restes à réaliser)

-2 036 568,56 + 22 096 181,39

+ 20 059 612,83

Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le



ID : 050-200063592-20200910-DELIB2020_052-DE